



HAL
open science

Céline Lhotte et Elisabeth Dupeyrat, "La préparation du futur foyer de la jeune travailleuse". Restitution d'une enquête de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (1937) - Présentation d'un document

Marie-Emmanuelle Chessel, Anna Egea

► **To cite this version:**

Marie-Emmanuelle Chessel, Anna Egea. Céline Lhotte et Elisabeth Dupeyrat, "La préparation du futur foyer de la jeune travailleuse". Restitution d'une enquête de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (1937) - Présentation d'un document. *Les Études sociales*, 2019, Consommer et compter : enquêtes sur la consommation au XXe siècle, 2019/1 (169), pp.203-240. <10.3917/etsoc.169.0203>. <hal-02271209>

HAL Id: hal-02271209

<https://sciencespo.hal.science/hal-02271209v1>

Submitted on 21 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Céline Lhotte, Elisabeth Dupeyrat, « La préparation du futur foyer de la jeune travailleuse ».

Restitution d'une enquête de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (1937).

Présentation d'un document

Marie-Emmanuelle Chessel, *Sciences Po, Centre de sociologie des organisations (CSO), CNRS, Paris, France*

Anna Egea, *Sciences Po, Centre de sociologie des organisations (CSO), CNRS, Paris, France*

PDF éditeur de l'article paru dans « Les Études Sociales », 2019/1 n° 169 | p. 203-240

DOI : 10.3917/etsoc.169.0203

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-les-etudes-sociales-2019-1-page-203.htm>

Céline Lhotte, Élisabeth Dupeyrat,
« La préparation du futur foyer
de la jeune travailleuse ».
Restitution d'une enquête
de la Jeunesse ouvrière
chrétienne féminine (1937)

Présentation d'un document

Marie-Emmanuelle CHESSEL, Anna EGEE

Introduction. Associations catholiques, assistantes sociales et consommation ouvrière dans les années 1930

Dans la France du xx^e siècle, les organisations catholiques, notamment féminines, sont des espaces où se pratique l'enquête sociale, en particulier sur les questions de consommation. En 1953, Jeanne Aubert-Picard, fondatrice de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF), équivalent féminin de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), impliquée dans les organisations familialistes, est membre du Conseil économique et social pour y représenter les familles. Elle y évoque des questions de consommation, par exemple autour du lait. De 1965 à 1974, date de sa retraite, elle est également présidente de l'Union française des consommateurs (UFC) et directrice de la revue *Que choisir ?* Son activisme dans les questions de consommation est nourri de son passage dans ces différentes organisations, où se pratiquait l'enquête¹. Autre

1. Voir la notice biographique proposée par Geneviève Dermenjian : <http://www.ajpn.org/personne-Jeanne-Aubert-Picard-656.html> (page consultée le 17 août 2018) et Geneviève Dermenjian (dir.), *Les cahiers du GRMF*, n° 6, *Femme, famille et*

exemple, l'UFCS (Union féminine civique et sociale), association féminine catholique créée en 1925, est reconnue comme une organisation de consommateurs en 1961 ; elle pratique elle aussi des enquêtes sociales depuis l'entre-deux-guerres². Les enquêtes de la JOCF ou de l'UFCS – comme les enquêtes d'autres organisations d'origine catholique – ont pourtant été peu utilisées par les historiennes et historiens de la consommation au xx^e siècle. Ce type d'enquêtes mérite, nous semble-t-il, d'être examiné, en complément d'autres enquêtes menées sur les budgets ouvriers au xx^e siècle³.

Les textes proposés par ces associations catholiques, fréquemment produits par des femmes enquêtrices, sont des textes inclassables qui contribuent à l'histoire des sciences sociales. Ils témoignent d'*a priori* que l'on retrouvait déjà dans les milieux réformateurs au début du xx^e siècle. Malgré tous ces biais, ils fourmillent toutefois d'informations et de descriptions qui méritent d'être relus⁴.

En guise de point de départ, nous proposons ici de lire ensemble un document issu d'une enquête de la JOCF, dont un extrait est publié ci-dessous. L'extrait reproduit est un article écrit par deux assistantes sociales, à partir des données d'une enquête réalisée par la JOCF en 1935. Il relate le premier volet d'une longue enquête consacrée à la « préparation matérielle du mariage » et à la « mise en foyer » (installation du ménage, dépenses, choix du métier). Les archives de la JOCF relatives à cette enquête et les documents bruts d'origine n'ayant pu être retrouvés, les publications de Céline Lhotte et Élisabeth Dupeyrat, praticiennes du social et auteurs catholiques, qui utilisent cette enquête, en restent les seules traces. Les revues internes de la JOCF, et notamment *L'équipe ouvrière féminine*, apportent toutefois un éclairage com-

action ouvrière. Pratiques et responsabilités féminines dans les mouvements populaires (1935-1958), Ed. du GRMF, Forest-sur-Marcq, 1990.

2. Marie-Emmanuelle CHEssel, « Catholiques militants et réforme de la consommation en France au xx^e siècle. De la Ligue sociale d'acheteurs à l'Union féminine civique et sociale », *Le Mouvement social*, n° 250, janvier-mars 2015, p. 9-28.

3. Anne Lhuissier, « Des dépenses alimentaires aux niveaux de vie : la contribution de Maurice Halbwachs à la statistique des consommations », *L'Année sociologique*, vol. 67, n° 1, 2017, p. 47-72.

4. Antoine Savoye, « Les enquêtrices sociales, pionnières de la sociologie empirique (France, 1900-1914) », in Jacqueline Carroy et al. (dir.), *Les femmes dans les sciences de l'homme (XIX^e-XX^e siècles). Inspiratrices, collaboratrices ou créatrices ?*, Paris, Séli Arslan, 2005, p. 91-106 ; Marie-Emmanuelle Chessel, « Genre, consommation et enquêtes sociales : la Ligue Sociale d'acheteurs au début du xx^e siècle », in Christophe Charle, Julien Vincent (dir.), *La société civile : savoirs, enjeux et acteurs en France et en Grande-Bretagne, 1780-1914*, Rennes, PUR, 2011, p. 293-314.

plémentaire sur la méthode d'enquête mise en œuvre dans l'organisation militante, qui ne se fait pas au hasard ⁵.

Dans le cadre de ce numéro consacré aux enquêtes sur la consommation, la publication de cet extrait semble utile ⁶. Il témoigne d'abord de la pratique d'enquête à la JOCF. Il met également en lumière le travail de deux femmes, Céline Lhotte et Élisabeth Dupeyrat, qui contribuent à divers titres à l'histoire des enquêtes empiriques au xx^e siècle. Le texte témoigne donc à la fois indirectement de la pratique d'enquête de la JOCF – que l'on retrouve ici dans les citations des « faits » et quelques budgets – et de la figure de l'assistante sociale, importante enquêtrice sur le social dans l'entre-deux-guerres, comme le signalent les travaux de Lola Zappi ⁷. Les assistantes sociales apparaissent aussi ici comme des porte-paroles de la JOCF, ce qui est sans doute rendu possible par leur propre expérience d'enquêtrices et d'auteurs. Le texte donne enfin des indications, même biaisées, sur les pratiques de consommation des milieux populaires.

5. Plusieurs fonds d'archives conservent les documents de la JOCF, en particulier à Nanterre (Archives des Hauts-de-Seine) ou à Roubaix (Archives Nationales du Monde du Travail). Néanmoins les dossiers des années 1930, et cette enquête en particulier, n'ont pu être retrouvés. Nous remercions toutefois les archivistes qui nous ont aidés dans cette recherche, et notamment Frédéric Douat aux Archives des Hauts-de-Seine.

6. Nous remercions Éric Belouet et Anthony Favier, spécialistes de la JOCF, pour leurs indications très précieuses sur l'enquête jociste. Éric Belouet travaille sur les itinéraires de jocistes : « Itinéraires de militants ouvriers chrétiens : pour une approche prosopographique des cadres de la JOC-JOCF (1927-1968) », *Cahiers d'histoire, revue d'histoire critique*, n° 69, 4^e trimestre 1997, p. 89-105 et « Solidarités jocistes, itinéraires post-jocistes. Propositions pour une étude des réseaux appliquée à un mouvement de jeunesse », in Pierre GUILLAUME (dir.), *Les Solidarités. Le lien social dans tous ses états*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2001, p. 357-364. Anthony Favier a soutenu récemment une thèse sur les questions de genre à la JOCF : Anthony FAVIER, *Les Enjeux du genre et de l'intime chez des jeunes catholiques du mouvement de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC-F), des années 1968 et au-delà (jusqu'en 1987)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Lyon 2, 2015. Outre Anthony Favier, nous remercions également Sophie Dubuisson-Quellier, Patrick Fridenson, Claude Langlois, Odile Macchi et Gwénaële Rot pour leurs commentaires sur une première version de ce texte, ainsi qu'Aurélien Zaragori et plusieurs correspondants franciscains, dont le frère Pierre Moracchini.

7. Lola ZAPPI, « Jeunes travailleurs, jeunes consommateurs. Les enquêtes sociales et la place des jeunes au sein des familles de milieux populaires », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 35, n° 1, 2017, p. 81-101 ainsi que sa contribution dans ce numéro. Voir aussi le travail de Guy ZÉLIS sur la formation par l'enquête des assistantes sociales en Belgique : Guy ZÉLIS, *La formation au travail social, entre "maternalisme" et professionnalisation. L'École sociale catholique féminine de Bruxelles (1920-1940)*, thèse de doctorat d'histoire, Université catholique de Louvain, 2001.

Les enquêtes de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine dans les années 1930

Les enquêtes, et en particulier l'enquête sur la préparation au mariage qui a donné lieu à l'article publié ci-dessous, sont présentées dans *L'équipe ouvrière féminine*, revue des militantes de la JOCF, comme le cœur de l'activité militante et éducative de cette organisation :

La JOCF, en abordant cette enquête, a conscience d'accomplir une tâche de première importance et de poursuivre, plus que jamais, son but. En effet : 1. La JOC doit être une école ; or les JT [jeunes travailleuses] ne sont pas instruites, ou le sont très mal sur ces questions de mariage et de famille ; elles entendent, tous les jours et partout, et elles lisent les idées les plus fausses et les plus perverses, elles constatent aussi des faits capables de troubler toutes les idées et les désorientent à tout jamais. La JOC veut les guider, les instruire. 2. La JOC doit être un *service* ; quel plus grand service pouvons-nous rendre à nos compagnes de travail que de travailler à leur bonheur ? En les aidant à se préparer dignement au mariage, à choisir le jeune homme digne d'être aimé par elles et digne d'être le père de leurs enfants, nous assurons, autant que possible, la paix et la joie des milieux ouvriers. 3. La JOC veut *transformer le milieu* ouvrier. Mais le milieu ouvrier est composé surtout de familles ouvrières [...]. À nous de travailler à la constitution de familles ouvrières saines et dignes, conscientes de leurs devoirs et à la hauteur de toutes leurs tâches de familles [...]. 4. La JOC est un mouvement d'action catholique (...). Pour toutes ces raisons, nous traiterons l'enquête de notre mieux, nous efforçant, avec beaucoup de délicatesse, certes, mais avec clarté et simplicité d'acquiescer ensemble des idées justes et chrétiennes, afin de nous préparer toutes à mieux réaliser notre destinée⁸.

La pratique de l'enquête sociale constitue très tôt l'un des modes d'action de la JOC et de la JOCF, les deux mouvements de jeunesse – créés respectivement en 1927 et 1928 – restant séparés jusqu'en 1987. La méthode jociste repose sur le triptyque « Voir-juger-agir ». L'enquête annuelle de la JOC – « campagne d'année » puis plus tard « enquête-campagne » – correspond à l'étape du « voir ». Une fois le thème de l'enquête annuelle défini, le secrétariat de la JOCF demande aux militants, à tous les échelons (sections locales, fédérations, régions), de la diffuser et de recueillir les résultats qui remontent ensuite à l'échelon national. L'enquête est alors analysée (l'étape du « juger »). Les résultats obtenus conditionnent ensuite l'action militante et

8. Souligné dans le texte. « L'enquête de l'année. Préparation morale de la JT au mariage », *L'Équipe ouvrière féminine*, octobre 1936.

revendicative du mouvement (l'étape de l'« agir »)⁹. Comme on peut le lire dans *L'Équipe ouvrière féminine* en septembre 1935, « A la JOC on veut changer notre milieu, il faut donc le connaître à fond, pour savoir la solution chrétienne à y apporter. On le connaîtra par une enquête sérieuse [...]. Pour rester dans la réalité, voir les choses comme elles sont, il n'y a que l'enquête »¹⁰. Toutefois, de manière concrète, les trois étapes sont le plus souvent imbriquées les unes dans les autres : en allant questionner les ouvrières, les militantes réfléchissent sur leur conditions et cela les pousse à agir¹¹.

Au-delà, le travail d'enquête structure l'activité militante de la JOCF à tous les niveaux. Tout d'abord, les « jocistes » (adhérentes de base de la JOCF) sont appelées à appliquer la même démarche (« voir, juger, agir »), dans le cadre de la « révision d'influence », au sein du cercle d'études. Ces jocistes sont encadrées par des « militantes » ou chefs d'équipe, dites encore « présidentes de section », qui sont aussi incitées à récolter des « faits » dans la vie de tous les jours (en plus de l'enquête annuelle)¹². Le travail d'enquête apparaît en outre fondateur pour la section locale : une section jociste ne peut pas être affiliée sans être passée par de « premières enquêtes »¹³. Enfin, l'enquête est cruciale pour l'activité nationale du mouvement et sa légitimité, les résultats d'enquête nationaux étant reconnus à l'extérieur. Ainsi, le travail d'enquête mené par la JOC et d'autres mouvements de jeunesse comme la JAC (Jeunesse ouvrière catholique) est mentionné dès 1936 par l'OIT (Organisation internationale du travail) après la réception d'une « enquête sur les conditions de vie et de travail des jeunes travailleuses », contenant des données sur les salaires et les budgets¹⁴.

9. Merci à Éric Belouet pour ses précisions sur ce thème. Voir aussi Éric GEERKENS, Xavier VIGNA, « Les enquêtes jocistes en Belgique et en France, c. 1925-c. 1940 », in Eric Geerkens, Nicolas Hatsfeld, Isabelle Lespinet, Xavier Vigna (dir.), *Enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine, entre pratiques scientifiques et passions politiques*, la Découverte, à paraître.

10. « Après la semaine d'études », *L'Équipe ouvrière féminine*, septembre 1935.

11. Merci à Odile Macchi pour ses commentaires sur ce thème.

12. Jeanne AUBERT, *JOC, qu'as-tu fait de nos vies ? La Jeunesse ouvrière chrétienne féminine, sa vie, son action, 1928-1945* [témoignages recueillis et présentés par Jeanne Aubert], Paris, Les Ed. Ouvrières, 1990, p. 231, p. 286, p. 462. « Faits à récolter dans la vie de tous les jours. Différence entre l'enquête et les faits divers », *L'équipe ouvrière féminine*, 2, février 1936, p. 9.

13. « Pour les sections débutantes. Un travail indispensable : les premières enquêtes », *L'Équipe ouvrière féminine*, novembre 1937.

14. Merci à Aurélien Zaragori pour ces indications. Aurélien ZARAGORI, « Voir, juger, agir. Les mouvements de jeunesse d'action catholique spécialisée et l'Organisation Internationale du Travail », *Revue d'histoire ecclésiastique*, vol. 110, n° 1-2, 2015, p. 188-214, p. 197. Voir aussi sa thèse : *L'Organisation Internationale du Travail et les milieux chrétiens (1919-1969)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Jean Moulin Lyon 3, 2018.

Le « fait » est considéré comme le matériau de base de l'activité jociste. Comme il est expliqué aux militantes : « Il y a deux manières [de répondre aux questions] : répondre par la théorie... ou répondre par les faits. La deuxième façon est la 'méthode jociste'... celle que tu vas employer »¹⁵. Mais qu'est-ce qu'un « fait » ? Le « fait » tel qu'il est défini à la JOCF est un événement factuel vu ou entendu qui va servir à « juger » puis à « agir ». Élément important : ce « fait » doit être rédigé... et « bien rédigé ». Autrement dit le fait est un petit texte rédigé par une jociste ou une militante. Les jocistes apprennent – notamment dans leur revue – à rédiger afin de bien expliquer la situation sociale qu'elles sont amenées à juger. Cela peut être comparé aux « modes d'emploi » qui circulent autour de la pratique de l'enquête, dans les milieux réformateurs ou dans les collectifs d'enquêteurs, depuis le début du xx^e siècle. On y apprend à écrire le social, en utilisant des chiffres ou des descriptions précises des réalités sociales¹⁶.

Par exemple, ce fait est considéré comme mal rédigé à la JOCF : « Une jeune travailleuse ne rentrait pas déjeuner chez elle. Sa mère lui donnait pour son déjeuner un franc et un crouton de pain... Son repas se composait de frites et de pain ». La « bonne » rédaction, qui permet de comprendre le contexte social, est la suivante :

Une jeune fille travaillant assez loin ne pouvait venir déjeuner chez elle. Sa mère lui donnait pour son déjeuner un franc et un crouton de pain, ne pouvant rien faire d'autre. Le père étant au chômage et la maman restant à la maison avec ses six enfants... Son repas se composait de frites et de pain¹⁷.

Ce sont ces « faits » rédigés qui circulent de la section au niveau national, par le biais d'un processus de sélection complexe¹⁸. On retrouve aussi une sélection de ces « faits », cités entre guillemets dans le texte de Céline Lhotte et Élisabeth Dupeyrat publié ci-dessous. Cette enquête aurait recueilli « 25 000 faits observés dans toute la France »¹⁹.

15. « L'équipe. L'enquête », *L'équipe ouvrière féminine*, décembre 1937.

16. Archives Nationales, 615AP82, Courrier manuscrit d'Henriette Brunhes à M^{me} Audollent, 10 juillet 1903. Voir aussi Marie-Emmanuelle CHESSEL, « Genre, consommation et enquêtes sociales », *art. cit.* Voir aussi les conseils donnés aux enquêteurs du Mass Observation britannique en 1941 in Ariane MAK, *En grève et en guerre. Les mineurs britanniques au prisme des enquêtes du Mass Observation (1939-1945)*, thèse de doctorat d'histoire, EHESS, 2018, p. 129.

17. « Faits divers. Voir, juger, agir », *L'Équipe ouvrière féminine*, juin 1938, p. 8.

18. Anthony FAVIER, *Les Enjeux du genre et de l'intime op. cit.*, p. 127-129.

19. Jeanne AUBERT, *JOC, qu'as-tu fait de nos vies ?*, *op. cit.*, p. 290.

Le sujet de l'enquête nationale est proposé par le Comité national de la JOCF au Conseil national qui en décide. Le sujet retenu est ensuite publié dans le bulletin des militantes, *L'Équipe ouvrière féminine. Bulletin des militantes de la JOCF*, ou sous forme d'une brochure spéciale. On y trouve le plan détaillé de l'enquête, avec un questionnaire très précis²⁰. La JOCF enquête ainsi sur l'hygiène, les lectures et les occupations des jeunes travailleuses (1928), les fiançailles et la préparation au mariage (1929), les conditions de logement (1930), les conditions de travail (1931), les accidents du travail et les conditions de travail des employées de bureau (1932), le temps libre des jeunes travailleuses (1933), la santé des jeunes travailleuses (1934-1935)²¹. Le roulement des enquêtes est pensé dans une logique d'éducation populaire : dans un cycle de trois à cinq ans, les militantes doivent avoir été formées aux principaux aspects thématiques du militantisme ouvrier (le travail, les loisirs, la vie privée, etc.)²².

L'enquête qui nous intéresse ici est lancée en septembre 1935 et dure deux ans (1935-1937). Elle concerne « L'avenir de la jeunesse travailleuse : la préparation au mariage », et comporte deux volets : la préparation matérielle et la préparation morale. La question du mariage est centrale à la JOCF. Ainsi peut-on lire dans *L'Équipe ouvrière féminine* :

On ne se marie pas, on ne devrait pas se marier sans avoir évalué ses ressources matérielles et morales, sans s'être demandé si l'on arriverait à joindre les deux bouts, comment on y arriverait et si l'on avait une dose suffisante de sens social et familial pour ne pas faire le malheur de son mari. Mais nous ne voudrions pas que, à l'opposé, certaines soient trop timides devant la vie et que, n'apercevant pas comment leur budget peut exactement se boucler, elles renoncent à fonder un foyer²³.

Cette enquête s'inscrit dans la continuité d'une autre enquête déjà menée sur le thème du mariage, des fiançailles et des fréquentations en 1929, ce qui montre l'importance de cette thématique pour le mouvement, qui fait par

20. Jeanne AUBERT, *JOC, qu'as-tu fait de nos vies ?*, op. cit., p. 230.

21. Sur les thématiques annuelles des enquêtes : Jeanne AUBERT, *JOC, qu'as-tu fait de nos vies ?* op. cit., p. 286-293, Françoise RICHOU, *La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Genèse d'une jeunesse militante*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 180-181 ; « Apprendre à combattre : l'engagement dans la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (1927-1987) », *Le Mouvement social*, vol. 168, n° 3, 1994, p. 51-82.

22. Nous remercions Anthony Favier pour ces indications.

23. « Notre enquête », *L'Équipe ouvrière féminine*, septembre 1935.

ailleurs la promotion des fiançailles et des mariages jocistes²⁴. Les enquêtes de 1929, 1936-37, mais aussi celle de 1942-44 sont ainsi centrées sur la question de la préparation à la vie de mariage, et à la formation des futures mères de famille²⁵.

Chaque enquête est menée dans le cadre d'une année scolaire et est mise en place de la même manière : un questionnaire est diffusé dans la revue, le travail de terrain est ensuite coordonné par la chef d'équipe, qui se chargera de faire remonter les données qu'elle juge les plus intéressantes. Ainsi, une première période de septembre à fin janvier vise à diffuser les tracts et questionnaires. Au sein du cercle d'études, une « déléguée à l'enquête » est chargée de noter les « faits précis » signalés pendant les séances et prépare des comptes rendus locaux. La chef d'équipe doit elle aussi tenir un carnet²⁶. À l'issue de cette consultation, de premiers résultats sont présentés par les équipes locales lors de réunions publiques ouvertes à tous (des journées d'études)²⁷. Une seconde période, de février à mai peut être marquée par une intensification des engagements, avec l'organisation de sessions régionales. Le questionnaire, parfois transformé, peut ensuite être adapté localement²⁸. Durant l'été ou avant l'automne a lieu le Conseil national du mouvement qui clôture le travail avec la présentation d'un rapport et la proposition du thème suivant²⁹.

La première partie de l'enquête que nous avons sélectionnée concerne les conditions matérielles de la préparation au mariage. Elle porte sur toute l'année scolaire 1935-1936 et donne lieu à un premier questionnaire relatif aux budgets, en septembre 1935 (encadré 1).

24. Baptiste COULMONT, « 'Politiques de l'alliance', les créations d'un rite des fiançailles catholiques », *Archives des sciences sociales des religions*, n° 119, juillet-septembre 2002, p. 5-27, p. 15-18 ; Éric BÉLOUET, « Le couple jociste », in Bruno DURIEZ, Étienne FOUILLOUX, Alain-René MICHEL, Georges MOURADIAN, Nathalie VIET-DEPAULE (dir.), *Chrétiens et ouvriers en France, 1937-1950*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2001, p. 86-99.

25. Jeanne AUBERT, *JOC, qu'as-tu fait de nos vies ?*, op. cit., p. 323.

26. « La déléguée à l'enquête », *L'équipe ouvrière féminine*, 1, janvier 1934, p. 4 et 6 ; « Un bon compte rendu d'enquête », *L'équipe ouvrière féminine*, 1, février 1934, p. 5 ; « L'enquête au cercle d'études », *L'équipe ouvrière féminine*, 10, octobre 1935 ; « La déléguée à l'enquête », *L'équipe ouvrière féminine*, janvier 1936, p. 4.

27. « L'enquête en journée d'études », *L'équipe ouvrière féminine*, n° 1, janvier 1936, p. 4 ; « Mets ton activité au service de la masse... », *L'équipe ouvrière féminine*, février 1936.

28. « Faire son enquête par équipe », *L'équipe ouvrière féminine*, n° 9, septembre 1934 ; « Après la SE [semaine d'études]. L'enquête en AG [Assemblée générale] », *L'équipe ouvrière féminine*, n° 12, novembre 1935.

29. Anthony FAVIER, *Les Enjeux du genre et de l'intime*, op. cit., p. 104-105.

Encadré 1. Le questionnaire de l'enquête (1935)

BULLETIN DES MILITANTES
 D E L A J. C. C. F.
 RÉDACTION ET ADMINISTRATION
 316, Bd St-Denis, Courbevoie (S.)
 Ch. Post. : Jeunesse Ouvrière Chrétienne
 Femme Féminine, Paris 19432.
 Téléphone : Défense 06-93
 Ab. : 5 fr. par an. Etranger, 10 fr.
 Le Numéro, 0 fr. 50

HUITIÈME ANNÉE
 MENSUEL. — N° 9.
 SEPTEMBRE 1935

SOMMAIRE. — Notre Enquête, p. 1. — Le Congrès du 25 août, p. 3. — Après la Semaine d'études, p. 3. — Mot d'ordre : L'Almanach, p. 4. — Bibliographie, p. 4. — Service précociste, p. 5. — Questionnaire sur a messe, p. 6. — Le Cercle d'études fédéral, p. 7. — Calendrier National, p. 7. — La journée d'études, p. 7. — Activité précociste, p. 8.

NOTRE ENQUÊTE

Comme nous l'avons expliqué dans les S. E., nous allons aborder dans nos enquêtes un sujet très important, puisqu'il s'agit de l'avenir de la Jeune Travailleur. Nous voulons diminuer le nombre de celles qui se marient par coup de tête ou par coup de cœur, sans avoir réfléchi, et surtout sans avoir rien prévu ni rien préparé. On ne se marie pas, on ne devrait pas se marier sans avoir évalué ses ressources matérielles et morales, sans s'être demandé si l'on arriverait à joindre les deux bouts, comment on y arriverait et si l'on avait une dose suffisante de sens social et familial pour ne pas faire le malheur de son mari.

Mais nous ne voudrions pas que, à l'opposé, certaines soient trop timides devant la vie et que, n'apercevant pas comment leur budget peut exactement se boucler, elles renoncent à fonder un foyer. La conclusion à tirer par elles, est de tout faire pour préparer et assurer l'avenir et après cela de compter sur la Providence.

L'enquête sera divisée en deux parties : Pour pouvoir raisonnablement fonder un foyer, il y a :

- 1° des conditions matérielles,
- 2° des conditions morales.

Durant la première période, nous étudierons quelques-unes des conditions matérielles : nous chercherons

d'abord quel devrait être le budget normal d'une famille ouvrière (avant la venue d'enfants, puis avec un enfant, avec deux enfants...). Dans le budget, il ne faudra pas faire rentrer uniquement ce qui est strictement indispensable pour ne pas déprimer, mais encore les dépenses raisonnables et modestes qui permettent aux membres de la famille de vivre humainement, de refaire ses forces, de les développer, de se détendre et récréer sainement.

Il y aura donc une enquête à mener très soigneusement auprès des familles, des jeunes ménages, et tout un travail de réflexion à faire pour estimer quelles dépenses sont nécessaires, quelles autres sont superflues, s'il y a du gaspillage ou un excès d'économie. Si l'on se contente d'aligner quelques chiffres, l'enquête peut être terminée en un Cercle d'Etude, mais si l'on veut tirer d'un budget ouvrier toutes les leçons qu'il renferme, on devra y consacrer plusieurs Cercles d'Etudes et faire vite pour ne pas mourir sur les autres points de l'enquête.

Une fois établi le budget de la famille ouvrière, la jeune travailleuse a à examiner comment, une fois mariée, elle fera face à ce budget. D'abord une première question se pose : lui est-il possible de faire, avant son mariage, quelques économies ? Cette question nécessite une autre enquête, une en-

quête sur les salaires actuels des jeunes travailleuses et parallèlement une enquête sur les dépenses inévitables lorsqu'on fonde un foyer.

L'Enquête sur le salaire actuel des J. T. sera facile à faire : toutes les précocistes connaissent les salaires de leur milieu de travail. Il y aura cependant à faire attention à ne pas se borner à une catégorie, mais étudier les salaires de toutes les professions. Veiller également à ne pas recueillir uniquement les chiffres d'une usine ou d'un bureau, mais des principales maisons de travail de la ville ou du quartier.

Pour la question des économies, examiner le cas des trois ou quatre Jeunes Travailleur choisies par chaque chef d'équipe et voir ce qui est ou n'est pas possible comme économie dans les conditions où chacune d'elles se trouve.

Bien veiller à ne pas laisser ces enquêtes aboutir à une vue sombre de l'avenir ; sans doute, dans les circonstances actuelles, la fondation d'un foyer est une question parfois bien angoissante. Mais l'enquête que vous allez faire a pour but, en vous signalant les difficultés, non pas de vous en détourner, mais de vous pousser à préparer cet avenir avec plus de sérieux, de prudence, mais aussi de confiance surnatalle.

QUESTIONNAIRE
sur l'avenir de la J. T.
par temps de crise

1° Conditions matérielles pour fonder un foyer.

1° Quelles ressources exige l'entretien d'un ménage ?

Etablir le budget d'un ménage sans enfants ; avec un jeune enfant ; avec deux jeunes enfants ? avec quatre jeunes enfants, etc...

Répartir les dépenses en cinq catégories :

- a) Alimentation ;
- b) Chauffage et éclairage ;
- c) Logement ;
- d) Habillement ;
- e) Divers.

Un tableau des choses à faire figurer dans chaque chapitre se trouve dans le tableau ci-contre.

2° Quelles sont les dépenses inévitables pour se mettre en ménage (loyer, mobilier, trousseau...) ?

Toutes ces dépenses sont-elles à la charge du nouveau ménage ?

3° Quelle est, à l'heure actuelle, le salaire des jeunes filles de 16 à 25 ans ?

Distinguer suivant les catégories : employées, couturières, vendeuses, ouvrières, domestiques...

D'après ces catégories, noter le salaire à l'heure ou à la semaine ou au mois.

4° Dans cette période de crise, s'il y a chômage partiel, voir à quoi se réduit le salaire par semaine, par mois, par an.

5° Etant donné ce salaire, qu'est-ce que la Jeune Travailleuse peut économiser en vue de son futur foyer ?

Peut-elle économiser sur son salaire même ou le remet-elle intégralement à ses parents ?

A-t-elle de l'argent de poche ? Combien ?

Que peut-elle économiser sur son argent de poche ?

Y en a-t-il pour qui toute économie est absolument impossible ?

Quelle est la proportion de celles pour qui c'est impossible ? Quelles mettent tout de même un peu d'argent de côté, sur quoi réalisent-elles des économies ? Juger selon les cas ce qui est raisonnable et ce qui est possible.

BUDGET A ÉTABLIR

1° Nourriture, par semaine.

Nature des dépenses	Quantité	Prix	Dépense
Pain	par exemple : 12 kg.	1.80 le kg.	21 fr. 60
Viande ou poisson	» 7 jours	6.50 par jour	45 fr. 50
Oufs			
Fromage et beurre			
Pommes de terre			
Légumes frais			
Légumes secs et pâtes			
Lait			
Café			
Sucre			
Boisson			
Assaisonnements (huile, vinaigre, graisse, sel)			
Desserts			

Dépenses par semaine

Dépenses par an

2° Chauffage et éclairage.

Nature des dépenses	Quantité	Prix	Dépense
Charbon			
Eclairage			

Dépenses par semaine

Dépenses par an

3° Loyer

Dépenses par semaine

Dépenses par an

4° Habillement, par an.

	Mère	Père	Enfants	Dépense totale
Vêtements neufs				
Entretien et réparations				
Linge neuf				
Blanchissage et réparations				
Chaussures neuves				
Réparations				

5° Divers.

Ustensiles, vaisselle, produits d'entretien	
Linge de maison (serviettes, draps...)	
Transports (tram, vélo...)	
Médecin, pharmacien	
Voyages et distractions	
Cotisations diverses	
Dépenses par an	
Dépenses totales par an	

Note : Durant la prochaine période, nous traiterons les points suivants : Pour assurer l'entretien, la stabilité et le bonheur de son futur foyer, la jeune travailleuse doit, dans toute la mesure du possible, s'orienter vers un métier qui ne nuise pas à sa santé, vers un métier féminin qui lui permette d'assurer sa tâche ménagère ; elle doit aussi acquérir l'éducation ménagère qui contribuera au bien-être et au bonheur des siens.

Le questionnaire de la première partie de l'enquête JOCF sur « l'avenir de la jeune travailleuse », in *L'équipe ouvrière féminine. Bulletin des militantes de la JOCF*, n° 9, septembre 1935, p. 2.

L'objectif de cette enquête est d'évaluer « quel devrait être le budget normal d'une famille ouvrière (avant la venue d'enfants, puis avec un enfant, avec deux enfants...) ». Il s'agit donc d'établir le budget « idéal » de la famille ouvrière ³⁰, puis d'étudier les salaires et la capacité des jeunes femmes à faire des économies. À partir de janvier 1936, la suite de l'enquête porte sur le « travail de la femme mariée », les travaux à domicile ou les métiers dits féminins, avec la question de l'orientation professionnelle ³¹. À la fin de l'année scolaire, en mai-juin, c'est la question de l'éducation ménagère qui est étudiée par les jocistes ³². Cette enquête donne lieu à une première restitution sous forme de dialogue dans la revue *Jeunesse ouvrière féminine*, en avril 1936 ³³. Pour des raisons de place, il a fallu faire des choix : nous avons choisi de nous intéresser principalement à la première partie de l'enquête, qui donne des éléments sur la vie matérielle des ouvriers, telle qu'elle est présentée par les jocistes et les deux assistantes sociales (c'est-à-dire mettant en évidence les « risques » d'un mariage ouvrier mal préparé).

On a peu de données sur la manière dont s'est concrètement déroulée, dans les sections, l'enquête de la première période que nous avons choisie ici, entre septembre 1935 et décembre 1935 ³⁴. Tout au plus a-t-on des témoignages publiés dans la revue *L'équipe ouvrière féminine* qui montrent la dimension éducative de l'enquête auprès d'ouvrières pas encore jocistes :

Une militante a fait une enquête sur une jeune femme de son atelier. Elle a su l'intéresser et cette dame notait exprès pour la jociste ses dépenses (elle ne faisait pas son budget avant). Elle a même dit : « Depuis quatre ans que je suis mariée, je ne l'ai jamais fait, mon budget... [...] ». Une autre est arrivée, dans son bureau, à faire faire le budget à trois jeunes femmes.

30. « Notre enquête », *L'équipe ouvrière féminine*, n° 9, septembre 1935, p. 1-2.

31. « L'enquête sur l'avenir de la jeune travailleuse », *L'équipe ouvrière féminine*, n° 1, janvier 1936. Le questionnaire de la deuxième période porte sur le choix d'un « métier d'avenir », l'orientation professionnelle et le travail à domicile.

32. « Notre enquête sur l'avenir de la jeune travailleuse », *L'équipe ouvrière féminine*, n° 5, mai 1936 ; « L'enquête de la période. L'éducation familiale et ménagère en vue de l'avenir de la jeune travailleuse », *L'équipe ouvrière féminine*, juin 1936, p. 2-3. Le questionnaire porte ainsi sur « l'éducation familiale et ménagère ».

33. Colette BARON, « Pense à ton avenir. Un budget équilibré pour un foyer stable », *Jeunesse ouvrière féminine*, 4, avril 1936.

34. Nous avons choisi de porter notre attention sur cette première période car il était matériellement impossible de publier l'ensemble de l'enquête. Notre intérêt s'est porté sur les éléments qui étaient plus directement liés à la question de l'usage de l'argent et la consommation, même si la JOCF établit un lien très clair avec la question des salaires et le choix d'un emploi.

Au sein d'une équipe, « plusieurs militantes sont arrivées à en parler franchement à de jeunes mamans de leur rue ; elles ont pu établir avec elles leur budget précis, tout en leur en expliquant l'utilité ». Le rôle pédagogique du travail d'enquête est aussi noté par les jocistes et les militantes : « Quelle confiance plus grande il y a encore entre ces familles et le chef d'équipe et la jociste, quand on a pu obtenir ce budget d'elles » ou encore :

Quelle formation nous avons acquise, personnellement, en préparant ainsi, en voyant de près chaque cas, avec les difficultés particulières. Formation que nous avons pu donner aux autres jocistes et, par elles, aux JT [Jeunes Travailleuses]. Formation données aux familles en parlant de tous ces sujets avec elles ³⁵.

Signalons aussi quelques éléments sur la manière dont des éléments « remontés » au Secrétariat général par une fédération locale peuvent être évalués. Ainsi un budget envoyé pour une famille de 5 personnes, dont trois enfants (3 426 frs 75 par an) est-il jugé trop faible (la moyenne de 12 000 frs à 15 000 frs est considérée comme la somme minimum dans l'enquête pour le budget annuel d'un jeune ménage). La militante chef d'équipe est questionnée : il est répondu que la famille possède un jardin qui lui permet de faire pousser des légumes, et que la famille, autant du côté du père que de la mère, aide bien. La moralité du père et de la mère est en outre précisée : « Le père ne fume pas et ne va pas au café. Il travaille son jardin ou va à la pêche. Ils ne prennent pas de distractions en dehors de chez eux. On réserve de quoi acheter quelques paquets de gâteaux pour les petits ». On trouve ici quelques éléments qui rappellent les monographies leplaisiennes et l'usage plus récent qui a pu en être fait : d'une part l'importance factuelle des ressources non monétaires et de l'aide familiale, d'autre part les commentaires de nature morale, pouvant porter – ou non – sur des choix de vie volontaires ³⁶.

À partir de septembre 1936, le deuxième volet de l'enquête, consacré à la « préparation morale de la jeune travailleuse au mariage », est lancé. Elle porte sur la doctrine chrétienne sur le mariage, les « qualités » requises pour fonder un foyer et « les qualités qu'une jeune fille a droit de souhaiter chez son futur

35. Voir les témoignages dans « Notre enquête », *L'équipe ouvrière féminine*, n° 7, juillet 1936.

36. Stéphane BACIOCCHI et Jérôme DAVID, « Esquisse pour une autre anthologie », *Les Études sociales*, 142-143-144, 2005-2006, p. 7-17 ; Alain COTTEREAU, et Mokhtar Mohatar MARZOK, *Une famille andalouse : ethno-comptabilité d'une économie invisible*, Paris, Bouchene, 2012 ; Anne LHUISSIER, *Alimentation populaire et réforme sociale. Les consommations ouvrières dans le second XIX^e siècle*, Paris, MSH/Quae, 2007.

mari ». La question de l'éducation en vue du mariage est posée³⁷. C'est un point essentiel pour les aumôniers du mouvement, le père Cardijn et le père Guérin. Il est renforcé lorsque l'encyclique *Casti Connubi* (1930) appelle les laïcs à investir le terrain de la spiritualité au mariage. Le père Henri Caffarel, fondateur en 1945 de *L'Anneau d'Or*, revue de spiritualité conjugale et familiale, ancêtre du mouvement des Équipes Notre-Dame, est un aumônier jociste dans les années 1930³⁸.

De manière originale, les données de l'enquête sont confiées à deux assistantes sociales pour qu'elles les analysent et en diffusent les résultats. Cet appel à des auteurs extérieurs au mouvement semble se produire à deux reprises seulement à la JOCF³⁹. La première est lorsque Céline Lhotte et Elisabeth Dupeyrat travaillent sur des enquêtes de la JOCF : celle de 1935 sur la santé au travail et les deux enquêtes sur « la préparation au mariage » (1936-1937), donnant lieu à trois ouvrages⁴⁰. Un nouvel appel à des membres extérieurs a lieu au cours des années 1950 : des doctorants, Pierre Idiart et Reine Goldstein, sont embauchés par la JOC pour dépouiller ses résultats. Cette collaboration s'arrête en 1968⁴¹.

On ignore comment cette collaboration entre les deux assistantes sociales et la JOCF est née. Il est clair qu'elles connaissent la JOC et la JOCF, qu'elles signalent dans leurs publications et à qui elles rendent hommage⁴². De leur côté, la JOCF les présente comme des « amies » du mouvement à

37. « L'enquête de l'année. Préparation morale de la Jeune Travailleuse au mariage », *L'équipe ouvrière féminine*, n° 10, octobre 1936 ; « Enquête de la 2^e période sur la préparation morale de la Jeune Travailleuse au mariage », *L'équipe ouvrière féminine*, n° 1, janvier 1937, p. 10-11.

38. Merci à Anthony Favier pour ces indications.

39. Merci à Eric Belouet pour cette indication.

40. Céline LHOTTE et Élisabeth DUPEYRAT, *Révélations sur la santé des jeunes travailleuses*, Paris, Éditions Spes, 1936 ; *Préparation du futur foyer, I, Comment assurer le pain quotidien*, Courbevoie, Éditions JOCF, 1937 ; *Préparation du futur foyer, II, Comment assurer son bonheur*, Courbevoie, Éditions JOCF, 1937.

41. Anthony FAVIER, *Les Enjeux du genre et de l'intime*, op. cit., p. 81. Pierre IDIART, *Les jeunes travailleurs de 15 à 25 ans dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Éditions ouvrières, 1963 ; Reine GOLDSTEIN et Pierre IDIART, *L'avenir professionnel des jeunes du milieu populaire. Analyse des réponses de 60 000 jeunes*, Paris, Éditions ouvrières, 1965. Ces deux ouvrages ont été commentés, de manière parfois très critique, par Nicole de Maupeou dans *Sociologie du travail* (n° 3, juillet-septembre 1964, p. 324-326 et n° 4, octobre-décembre 1966, p. 432-433). Merci à Gwénaële Rot pour ces éléments.

42. Céline LHOTTE, *Essais sociaux 1929-1930*, Le Havre, Impr. du "Havre-Éclair", 1931, p. 25. Voir aussi Céline LHOTTE, « Préface », in Marie-Françoise ARNAC, *Inconnus*, 1937, 2^e édition, Paris, Librairie de la jeunesse ouvrière, 1940, p. 8 : « Il a fallu le Jocrisme, cette for-

plusieurs reprises⁴³. Si les indications concrètes sur les liens noués et les correspondances nous manquent, les indices de proximité entre les deux femmes, assistantes sociales aux multiples écrits, et les milieux chrétiens proches de la JOCF ne manquent pas. Ainsi Céline Lhotte signale-t-elle par exemple dès 1931, dans *Essais sociaux*, l'importance de la JOC et de la JOCF, organisation susceptible d'épauler les jeunes ouvriers et ouvrières au Havre et ailleurs⁴⁴.

Deux assistantes sociales, porte-parole de la JOCF

Si on manque d'éléments sur le « comment », plusieurs éléments permettent néanmoins de comprendre pourquoi les dirigeantes de la JOCF font appel à Céline Lhotte et Élisabeth Dupeyrat pour rendre cette enquête publique. Tout d'abord, leur démarche est comparable : les militantes de la JOCF et les infirmières-visiteuses, puis assistantes sociales, effectuent des enquêtes destinées à favoriser une action éducative et sociale. Par ailleurs, les deux femmes sont des enquêtrices sociales reconnues pour leur plume qui racontent le milieu social dans lequel elles travaillent, à un moment où la sociologie empirique n'est pas encore structurée de manière académique, en France tout du moins⁴⁵. Enfin, elles sont insérées dans un espace éditorial catholique : elles sont légitimes en tant qu'auteurs catholiques.

mation chrétienne de la masse ouvrière, pour susciter, au sein même des milieux populaires, ce goût de comprendre et de regarder ».

43. Jeanne Aubert écrit par exemple : « Un livre, en deux volumes, a été écrit après cette longue enquête, par deux assistantes sociales, amies de la JOCF, Céline Lhotte et Elisabeth Dupeyrat ». Jeanne AUBERT, *JOC, qu'as-tu fait de nos vies ?*, op. cit., p. 289.

44. Céline LHOTTE, *Essais sociaux 1929-1930*, op. cit., p. 25.

45. Même s'il faudrait sans doute nuancer cette affirmation, dans l'entre-deux-guerres, les enquêtes empiriques de type ethnographique sur des terrains occidentaux connaissent une reconnaissance académique aux États-Unis avec l'école de Chicago. En Grande-Bretagne et en France, ce type d'enquêtes de terrain sont plutôt menées en dehors du cadre académique, tandis que les sociologues professionnels appuient leurs raisonnements sur des statistiques (en ayant parfois néanmoins une expérience de travail de terrain, comme pour M. Halbwachs). Pour le cas anglais, voir par exemple les enquêteurs du *Mass Observation* fondé en 1937 : Ariane MAK, « Danser la Lambeth Walk ou les formes de folklorisation de la culture cockney. Étude et revisite de l'enquête du *Mass Observation* », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 35, n° 1, 2017, p. 117-158 et sa thèse récente : *En grève et en guerre*, op. cit. Pour le cas français, voir par exemple Anne LHUISSIER, « Des dépenses alimentaires aux niveaux de vie », art. cit. Pour une approche comparée, voir Christian TOPALOV, *Histoires d'enquêtes. Londres, Paris, Chicago (1880-1930)*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

Si Céline Lhotte est une personnalité connue des spécialistes du service social, on sait peu de choses sur Élisabeth Dupeyrat, deuxième auteure qui a dû jouer un rôle secondaire dans la rédaction, l'ordre alphabétique n'étant pas respecté. Amie de la première, elle possédait une maison dans le Bordelais où elle l'accueillait ⁴⁶. Elle a visiblement été travailleuse sociale dans une cité de familles nombreuses, visiblement la même que Céline Lhotte, au Havre, dans les années 1920. Elle en témoigne dans un ouvrage qui commence comme un roman et se termine comme une suite de récits dits « authentiques », certains étant repris par Céline Lhotte ⁴⁷. Elles publient plusieurs ouvrages ensemble à partir de leur expérience commune d'infirmière visiteuse ou d'assistance sociale ⁴⁸.

On en sait un peu plus sur Céline Lhotte (1888-1963), née à Arras d'un père caissier de la Banque de France. Elle passe son enfance au Havre, suit une formation à la Croix Rouge en 1906 et devient infirmière pendant la Première Guerre mondiale. Entre 1918 et 1922 elle est surintendante d'usine aux Fonderies Labbé au Havre ⁴⁹. Entre 1924 et 1928, elle est ensuite infirmière-visiteuse de l'Union des Œuvres de l'enfance au Havre. Plus tard, elle est active au Secours national puis à l'Entr'aide française, résistante – sous le nom de Jacqueline Martin – pendant la Seconde Guerre mondiale, créatrice du Service social dans les prisons au Ministère de la justice et du Service social de l'aumônerie des prisons au Secours catholique ⁵⁰.

46. Yvonne BOUGÉ, *D'elle à moi. Lettres de Céline Lhotte*, Paris, Casterman, 1965, p. 10.

47. Élisabeth DUPEYRAT, *Ceux-là... mes frères... Journal d'une travailleuse sociale*, Paris, Éditions Éducation intégrale, 1934, notamment note 1, p. 108.

48. Céline LHOTTE, Élisabeth DUPEYRAT, *Cornette et barricades*, Paris, Bloud et Gay, 1935 ; *Le jardin flétri : enfance délinquante et enfance malheureuse*, Paris, Bloud et Gay, 1938 ; *Dix ans avec eux... : naissance et vie d'une cité*, Paris, Mignard, 1939. Merci à Lola Zappi pour avoir attiré notre attention sur ce point.

49. Sur les surintendantes d'usines, voir Annie FOUCAUT, *Femmes à l'usine. Ouvrières et surintendantes dans les entreprises françaises de l'entre-deux-guerres*, Paris, Maspero, 1981 ; Laura LEE DOWNS, « Les marraines élues de la paix sociale ? Les surintendantes d'usine et la rationalisation du travail en France, 1917-1935 », *Le Mouvement Social*, vol. 164, n° 3, 1993, pp. 53-76 ; Laura LEE DOWNS, *L'Inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre*, Paris, Albin Michel, 2002.

50. Yvonne BOUGÉ, *Sans voile, ni cornette, les assistantes sociales, ces inconnues*, Mulhouse, Éditions Salvator, 1964 ; Yvonne BOUGÉ, « Avec les hommes en droguet : Céline LHOTTE », *Ecclesia*, n° 195, juin 1965, p. 49-56 ; Yvonne BOUGÉ, *D'elle à moi. Lettres de Céline Lhotte*, Paris, Casterman, 1965. Voir aussi Stéphane HENRY, « Les infirmières-visiteuses pendant l'entre-deux-guerres en Haute-Normandie : entre professionnalisme officiel et bénévolat officieux », *Genre & Histoire*, n° 5, automne 2009 ; Url : <http://genrehistoire.revues.org/836>, consulté le 14 novembre 2017 ; Stéphane HENRY, « Histoire et témoi-

Son expérience d'infirmière-visiteuse au Havre, dans le quartier populaire de la Mare-au-clerc, sert de base à ses premiers écrits, qui sont de nature romanesque⁵¹. Elle publie des « croquis » de personnes et de situations dans *La Grande Revue*, qu'elle reprend ensuite dans des romans⁵². Ce travail littéraire est indissociable d'une attitude d'enquêtrice dans le cadre du métier de travailleuse sociale, où l'exemple américain du *case work* – méthode d'action sociale fondée sur les cas individuels – est valorisé : l'enquête est constituée comme le fondement de l'action de l'infirmière-visiteuse, au service de l'institution qui l'envoie⁵³. Par ailleurs, dans *La Grande Revue* en 1929, elle présente la même expérience sous une autre forme : celle d'une « monographie » de la cité. Elle y tente des statistiques sur 500 familles, et y publie la monographie d'une famille. Cette forme unique de la « monographie », avec un usage de statistiques, ne sera pas rééditée. Elle montre un certain

gnages d'infirmières visiteuses (1905-1938) », *Recherche en soins infirmiers*, n° 109, 2012, p. 44-56.

51. La Mare-au-clerc est un quartier du Havre situé au nord-ouest de la ville, sur un plateau. Il accueille des bidonvilles, puis à partir des années 1920 une cité-jardin (cité jardin Saint-Paul dite Cité-jardin de Frileuse Aplemont), construite par Jean Walter. Les deux types d'habitat sont signalés dans les écrits de Céline Lhotte. Url : <http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee-fr?ACTION=CHERCHER&FIELD-1=REF&VALUE-1=IA76000183>. Consulté le 7 février 2018. Sur l'histoire des ouvriers du Havre, voir aussi John BARZMAN, *Dockers, métallos, ménagères. Mouvements sociaux et cultures militantes au Havre, 1912-1923*, Rouen-Le Havre, Presses Universités de Rouen et du Havre, 1997.

52. Céline LHOTTE, « En marge du travail social : les croquis de l'infirmière », *La Grande Revue*, novembre 1925, p. 113-128 ; « En marge du travail social. Les croquis de l'infirmière », *La Grande Revue*, août 1926, p. 58-72 ; *La petite fille aux mains sales*, Paris, Ed. La Renaissance du Livre, 1928 ; *Ma mère Riquet. Croquis sociaux*, Paris, Valois, 1928 [réédité en 1942] ; *Sur les fortifs du paradis*, Paris, La Renaissance du livre, 1928. Voir aussi Céline LHOTTE, *La petite Bismuth, roman*, Paris, Albin Michel, 1932.

53. Céline LHOTTE, *Essais sociaux 1929-1930*, préface de Charles-J. Alleaume, Le Havre, Impr. du Havre-Éclair, 1931, p. 118 et p. 130-131. Sur le « casework » : Nicole FOUCHÉ, « Le casework : circulation transatlantique et réception en France (1870-1939) », *Revue européenne d'histoire sociale*, n° 11, 2004, p. 21-35. Sur les infirmières-visiteuses, voir Stéphane HENRY, « Les infirmières-visiteuses pendant l'entre-deux-guerres en Haute-Normandie », *art. cit.* Sur l'histoire des infirmières en France, voir aussi Evelyne DIEBOLT, Nicole FOUCHÉ, *Devenir infirmière en France, une histoire atlantique ? (1854-1938)*, Paris, Éditions Publibook Université, 2011 ; Christian CHEVANDIER, *Infirmières parisiennes. Émergence d'une profession (1900-1950)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011 ; Matthieu BREJON DE LAVERGNÉE, *Le temps des cornettes. Histoire des filles de la charité (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Fayard, 2018.

intérêt de Céline Lhotte pour l'enquête sociale, et une réflexion sur la forme adéquate pour en présenter les résultats⁵⁴.

La commande est donc faite, par la JOCF, à deux assistantes sociales ayant elles-mêmes une démarche assez proche de la leur, avec notamment un aspect pédagogique et normatif très fort. La dénonciation des conditions sociales des populations étudiées – le plus souvent des familles nombreuses ouvrières – ne va pas sans commentaires sur leur moralité. Par ailleurs, le travail des femmes mariées des milieux populaires n'y est pas valorisé, bien au contraire. On y retrouve les mêmes normes de genre que dans les écrits de la JOCF à la même époque. Les astuces de ménagère peuvent ainsi justifier le fait de se passer d'un emploi rémunéré. Ainsi Céline Lhotte écrit-elle :

Le travail est donc une obligation pour un certain nombre de femmes. Mais d'autres pourraient rester à leur foyer. La diminution des dépenses dans leur ménage, si elles s'occupaient elles-mêmes de préparer les repas, de réparer les vêtements, de raccommoder le linge, la suppression des mois de nourrice compenseraient la perte de leur salaire. Ces avantages, les femmes ne savent pas les apprécier *si on ne les leur démontre pas*⁵⁵.

À cette proximité de leur démarche avec la JOCF s'ajoute une forte insertion dans les milieux éditoriaux catholiques, qui peut laisser espérer une forte diffusion de l'enquête. Céline Lhotte publie déjà chez les jésuites, dans les *Dossiers de l'Action populaire*, revue qui est précisément choisie pour éditer une première version de l'enquête sur « la préparation au mariage »⁵⁶. Elle publie aussi dans d'autres espaces éditoriaux catholiques tels que *L'Aube*, le journal de Francisque Gay, *Études* ou *L'Appel de la jeunesse étudiante chrétienne*. Ces espaces sont hérités du Sillon, mouvement catholique soutenant la République (1899-1910), et s'inscrivent dans une tendance démocrate

54. Céline LHOTTE, « Monographie sociale d'un coin de France », *La Grande Revue*, avril 1929, p. 279-304 et « Monographie sociale d'un coin de France (suite et fin) », *La Grande Revue*, mai 1929, p. 437-466. Ces articles sont signalés et utilisés par Paul Heury dans la *Revue de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française*, n° 205, août 1929.

55. Souligné dans le texte. Céline LHOTTE, *Essais sociaux 1929-1930*, *op. cit.*, p. 48.

56. Voir aussi Céline LHOTTE, « Le mariage en 1934 », *Dossiers de l'action populaire*, 10 décembre 1934 ; « Comment vivent les femmes seules », *Dossiers de l'Action populaire*, 25 mars, 25 mai et 25 juin 1935 ; « Enfance malheureuse » dans *Dossiers de l'action populaire*, 15 août 1936. Sur l'Action Populaire, voir Paul DROULERS, *Le Père Desbuquois et l'Action populaire : politique sociale et christianisme*, vol. 2, *Dans la gestation d'un monde nouveau : 1919-1946*, Paris, les Éd. Ouvrières/ Rome : Presses de l'Université grégorienne, 1981, p. 47, note 28. Céline Lhotte y est qualifiée de « secrétaire et écrivain ».

chrétienne⁵⁷. On y trouve notamment *Sept*, la revue éditée par les dominicains au Cerf, qui accepte implicitement la main tendue par les communistes, ce que condamnent de nombreux catholiques⁵⁸. Cette revue disparaît en 1937, en raison de l'intervention du Vatican. La présence de femmes dans la rédaction, et en particulier de Céline Lhotte, contribue à cette condamnation : les conversations réalistes sur la prostitution sont considérées par les commentateurs du Vatican comme choquantes⁵⁹.

À partir de 1932, Céline Lhotte publie des ouvrages qui ne sont plus des romans mais plutôt des essais sociaux, chez Bloud et Gay, maison d'édition catholique dans la même veine. Chez le même éditeur, de 1942 à 1951, Céline Lhotte est directrice d'une collection, intitulée « Réalités du service social », au moment où les dirigeants de la maison d'édition se replient sur des activités non-politiques⁶⁰. Elle avait proposé cette collection à Aubier mais c'est finalement Francisque Gay qui retient son projet, en acceptant que les témoignages ne soient pas expurgés pour une clientèle « pudibonde »⁶¹. Seize titres sont publiés entre 1942 et 1951 (dont une réédition revue et augmentée d'un roman de C. Lhotte). Les femmes publiées sont principalement des assistantes sociales, en particulier les premières années : Ève Baudoin, Yvonne Bougé, Madeleine Delbrêl. Après-guerre, les auteurs se masculinisent. On voit ainsi apparaître Hyacinthe Dubreuil, un des promoteurs de la rationalisation du travail, comme préfacier ou auteur, ainsi que des médecins ; les ouvrages sont alors moins « pratiques » et plus liés aux sciences (psychologie, médecine, droit). Céline Lhotte y publie elle-même un ouvrage en 1947 sur son expérience des années 1940 (*Et pendant six ans*). À la fin de sa vie,

57. Elle publie aussi dans *Études* : Yvonne BOUGÉ, « Avec les hommes en droguet : Céline Lhotte », *Ecclesia*, n° 195, juin 1965, p. 49-56, p. 51 ; *Sans voile, ni cornette, les assistantes sociales, ces inconnues*, Mulhouse, Éditions Salvator, 1964, p. 25.

58. Claude LANGLOIS, « Introduction historique aux écrits professionnels », in Madeleine DELBRÊL, *Profession assistante sociale, Écrits professionnels*, Volume 1, *Textes publiés de son vivant*, Bruyères-le-Châtel, Nouvelle cité, 2007, p. 21-66, ici p. 47-49.

59. Magali DELLA SUDDA, « La suppression de l'hebdomadaire dominicain *Sept* : immixtion du Vatican dans les affaires françaises (1936-1937) ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 104, octobre-décembre 2009, p. 29-44. Voir aussi Pierre MORACCHINI, « Une vie franciscaine à Paris sous l'Occupation, d'après les cahiers inédits du père Gratien de Paris, frère mineur capucin », in Xavier BONIFACE et Bruno BÉTHOUART (dir.), *Les Chrétiens, la guerre et la paix. De la paix de Dieu à l'esprit d'Assise*, Rennes, PUR, 2012, p. 317-331, p. 321.

60. Claude LANGLOIS, « Introduction historique aux écrits professionnels », *art. cit.*, p. 52-54, p. 56-57.

61. Lettre du 17 juillet 1941 à Yvonne Bougé. Cf. Yvonne BOUGÉ, *D'elle à moi*, *op. cit.*, p. 25-26.

Céline Lhotte s'occupera d'une revue à l'attention des travailleurs des prisons ⁶².

Précisons pour finir qu'au moment même où elles publient l'enquête, en 1937, les deux femmes sont aussi tertiaires de l'Ordre de Saint-François, proches de franciscains et de capucins tels que le Père Gratien ⁶³. Selon Yvonne Bougé, Céline Lhotte s'est « convertie » après s'être éloignée de la religion ; et ce n'est qu'en 1937 qu'elle entre dans le tiers-ordre franciscain ⁶⁴. Elle publie alors, avec Élisabeth Dupeyrat, des ouvrages sur des figures franciscaines ⁶⁵. Il s'agit visiblement d'une vocation tardive, tout du moins pour Céline Lhotte, même si les deux femmes, célibataires, présentent leur profession comme un apostolat, incompatible avec une vie de famille ⁶⁶. On retrouve d'ailleurs dans leurs écrits une valorisation de la pauvreté, considérée comme sacrée et permettant d'apporter le salut ⁶⁷.

Si l'enquête sur la santé des jeunes travailleuses donne directement lieu à un ouvrage en 1935, l'enquête sur la préparation au mariage est d'abord publiée en plusieurs fois dans une revue jésuite, la *Revue de l'Action populaire*. C'est le premier article de la série qui est publié ci-dessous. Il est quasiment identique à la version qui apparaît plus tard dans l'ouvrage. Il nous semble intéressant à plusieurs égards.

62. Yvonne BOUGÉ, « Avec les hommes en droguet : Céline Lhotte », *Ecclesia*, n° 195, juin 1965, p. 49-56, p. 52.

63. Les deux femmes dédicacent notamment un exemplaire de leur *Dame pauvreté chez les maîtres du monde : l'épopée franciscaine en Chine au XIII^e siècle* (Paris, Éditions franciscaines, 1939) au Père Gratien, « qui voulut bien nous encourager – et nous aider – à écrire ce livre, en hommage respectueux ». Nous remercions Pierre Moracchini (Bibliothèque franciscaine des capucins) pour cette information.

64. Yvonne BOUGÉ, « Avec les hommes en droguet : Céline Lhotte », *Ecclesia*, n° 195, juin 1965, p. 49-56, p. 54.

65. Céline LHOTTE et Élisabeth DUPEYRAT, *Dame pauvreté chez les maîtres du monde : l'épopée franciscaine en Chine au XIII^e siècle*, Paris, Aux Éditions franciscaines, 1939 ; Élisabeth DUPEYRAT, *De Gengis-Khan à la Chine populaire, Sept cents ans d'histoire franciscaine XIII^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions franciscaines, 1962.

66. Céline LHOTTE, *Le ressort caché : 14 méditations à l'usage des assistantes sociales*, Paris, Bloud et Gay, 1945, p. 10.

67. « C'est parmi ces humbles, au sein de leur vie quotidienne, spectatrices attentives, et souvent émues, de leurs luttes, de leurs souffrances, de leurs pauvres joies, que nous avons vraiment compris la parole du Christ, cette parole qui est la plus divine, la plus consolante des promesses : « Bienheureux ceux qui souffrent » », Céline Lhotte, Élisabeth DUPEYRAT, *Dix ans avec eux... : naissance et vie d'une cité*, Paris, Mignard, p. 176.

Pourquoi relire les enquêtes de la JOCF ?

Le texte qui suit nous semble représentatif de ces textes inclassables qui contribuent à l'histoire des sciences sociales. Le texte mélange, on l'a dit, des éléments provenant des documents de la JOCF – les « faits » cités entre guillemets et les budgets – et des commentaires provenant des deux femmes et nourris de leurs précédents écrits. Ces derniers se situent eux-mêmes au carrefour du roman, de l'enquête et de l'essai. On l'a vu, Céline Lhotte commence par écrire des textes considérés comme romanesques, ne serait-ce que parce qu'ils sont édités en tant que romans et primés en tant que tels. Les romans de Céline Lhotte sont classés par les contemporains comme des romans « réalistes » ou « populistes »⁶⁸. À partir de son essai de « monographie » en 1929, ses écrits ne sont plus considérés comme des romans mais continuent de décrire les mêmes réalités sociales. Cette fluidité des styles est comparable à celle qu'a mise en évidence Judith Lyon-Caen pour le XIX^e siècle⁶⁹.

Le texte est aussi intéressant en ce qu'il témoigne de la conception genrée du travail des femmes ouvrières, conception partagée par les deux assistantes sociales mais aussi par d'autres réformatrices sociales, par exemple à l'Union Féminine Civique et Sociale ainsi qu'à la JOCF. Le travail des femmes ouvrières mariées est considéré comme un mal à combattre, l'idéal restant celui de la mère au foyer, considérée comme la véritable responsable de la famille. Cette position, très critiquée par certains travaux, doit néanmoins être resituée dans son contexte : celui d'une inquiétude partagée des élites pour les questions de natalité et celui d'une norme de genre partagée par une grande majorité (y compris par certains syndicats ouvriers), qui n'empêche pas le travail des femmes⁷⁰. Cette position est aussi paradoxale dans la mesure où elle est défendue par des femmes célibataires qui travaillent et soutiennent par ailleurs le travail des femmes des classes moyennes. Ce

68. William Leonard SCHWARTZ, « The Populist School in the French Novel », *French Review*, vol. 4, n° 6, mai 1931, p. 473-479. Voir aussi Stéphane HENRY, « Histoire et témoignages d'infirmières visiteuses (1905-1938) », *art. cit.*, p. 51 ; Claude LANGLOIS, « Introduction », *art. cit.*, p. 26, note 9 ; Véronique TROTTIER, *Le populisme et le roman populiste dans la France de l'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise de lettres, Université du Québec, 2009.

69. Judith LYON-CAEN, *La Lecture et la vie. Les usages du roman au temps de Balzac*, Paris, Tallandier, 2006.

70. Michelle PERROT, « L'éloge de la ménagère dans le discours des ouvriers français au XIX^e siècle », *Romantisme*, 1976, p. 105-121 ; Christophe CAPUANO et Marie-Emmanuelle CHEssel, « Qu'est-ce qu'une association catholique 'efficace' ? Consommation et famille en France (1902-1944) », *Entreprises et Histoire*, n° 56, 2009, p. 30-48.

paradoxe peut être comparé à celui qui est mis en évidence par Magali della Sudda pour les femmes engagées de la Ligue patriotique des Françaises, célibataires faisant la promotion de la femme mariée⁷¹. Il est intéressant de voir qu'après la Seconde Guerre mondiale, Céline Lhotte, qui publie aussi des hommes dans sa collection, ne s'intéresse plus aux femmes et aux enfants mais aux prisonniers hommes.

Enfin, le texte fourmille d'éléments sur la vie matérielle des milieux populaires, telle qu'elle diffère de celle des milieux bourgeois. Les éléments factuels sont mélangés aux commentaires normés, comme souvent dans ce type de sources. Ici certains éléments sont jugés inutiles pour un ménage ouvrier, alors qu'ils seraient jugés tout à fait légitimes dans un intérieur bourgeois. Le nécessaire et le superflu sont distingués, comme s'ils ne relevaient pas de normes sociales. Le « bon marché » est critiqué, de même que certaines dépenses jugées illégitimes comme le bal ou le cinéma, ou encore toute forme de consommation ostentatoire ou de crédit (pourtant fréquent dans les milieux populaires, comme l'a montré Anaïs Albert). Malgré ces commentaires normatifs, des éléments factuels apparaissent toutefois et méritent qu'on y prête attention : on y voit par exemple les pratiques de raccommodage ou l'usage du Mont-de-Piété, ou encore les différentes manières de constituer un trousseau (économies, primes, cadeaux)⁷².

Cette enquête nous incite enfin à bien articuler les questions de consommation et les questions de salaire et d'emploi, comme l'avait d'ailleurs fait elle-même la JOCF dans la suite de l'enquête⁷³.

71. Sur les normes de genre, voir par exemple Céline LHOTTE, *Essais sociaux 1929-1930*, *op. cit.*, p. 49-53. Sur la vision critique, voir Roger-Henry GERRAND, Marie-Antoinette RUPP, *Brève histoire du service social en France, 1896-1976*, Toulouse, Privat, 1978. Sur le paradoxe mis en évidence par Magali della Sudda, voir Magali DELLA SUDDA, *Une activité politique féminine conservatrice avant le droit de suffrage en France et en Italie. Socio-histoire de la politisation des femmes catholiques au sein de la Ligue Patriotique des Françaises (1902-1933) et de l'Unione fra le donne cattoliche d'Italia (1909-1919)*, thèse de doctorat d'histoire, EHESS-Università di Roma 'La Sapienza', 2007.

72. Anaïs ALBERT, *Consommation de masse et consommation de classe. Une histoire sociale et culturelle du cycle de vie des objets dans les classes populaires parisiennes (des années 1880 aux années 1920)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris I, 2014 ; Manuel CHARPY, *Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise. Paris, 1830-1914*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Tours, 2010. Voir aussi Anaïs ALBERT, « Le crédit à la consommation des classes populaires à la Belle Époque. Invention, innovation ou reconfiguration ? », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 4, 2012, p. 1049-1082.

73. Nous renvoyons à cet égard aux articles suivants publiés dans les *Dossiers de l'Action Populaire* et/ou aux deux volumes publiés sur cette enquête par les deux assistantes

Comme dans d'autres cas, l'enquête de la JOCF de 1936-1937 – couplée à celle de 1929 et à celles de 1942-1944 – donne lieu à quelques réalisations. Celles-ci concernent principalement des « séances de préparation à la vie au foyer » : journées d'études, semaines d'études, sessions intensives de formation pour les fiancées. Ces séances comportent aussi des conseils sur la manière de faire ses achats ou de mieux gérer un budget, ainsi que des cours de « psychologie masculine » (qui se poursuivront après-guerre) ou encore des éléments favorisant l'épargne ⁷⁴.

Document : un extrait d'enquête de la JOCF dans les années 1930

Céline Lhotte, Élisabeth Dupeyrat, « Une enquête de la J.O.C.F. La préparation du futur foyer de la jeune travailleuse », *Dossiers de l'Action populaire*, n° 389, juillet 1937, p. 1561-1574.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'importants extraits d'un travail résumant les réponses à une enquête menée par la J. O. C. F. sur les difficultés que rencontrent les jeunes travailleuses pour la création d'un foyer. Comme le verront nos lecteurs, cette étude documentée envisage la question sous ses aspects les plus divers, laissant toutefois à une enquête ultérieure le soin de nous renseigner sur la préparation morale de la jeune travailleuse à ses futures fonctions d'épouse et de mère.

L'ensemble de cette étude paraîtra bientôt en un volume édité par le Secrétariat de la J.O.C.F. (246, Boulevard Saint-Denis, Courbevoie, Seine) ⁷⁵.

sociales : « Une enquête de la JOCF. La préparation du futur foyer de la jeune travailleuse (suite) [III. Sur la préparation au mariage] », *Dossiers de l'Action Populaire*, 390, 15 août 1937 ; « Une enquête de la JOCF. La préparation du futur foyer de la jeune travailleuse (suite) [Deuxième partie. Le travail, ce maître] », *Dossiers de l'Action Populaire*, 391, 15 septembre 1937 ; « Une enquête de la JOCF. La préparation du futur foyer de la jeune travailleuse (fin) [Troisième partie. La gardienne du foyer] », *Dossiers de l'Action Populaire*, 392, 15 octobre 1937 ; Céline LHOTTE et Élisabeth DUPEYRAT, *Préparation du futur foyer. I. Comment assurer le pain quotidien*, Courbevoie, Éditions JOCF, 1937 ; *Préparation du futur foyer. II. Comment assurer son bonheur*, Courbevoie, Éditions JOCF, 1937.

74. Jeanne AUBERT, *JOC, qu'as-tu fait de nos vies ?*, op. cit., p. 323-326. Merci à Anthony Favier pour cette précision.

75. Céline LHOTTE et Élisabeth DUPEYRAT, *Préparation du futur foyer. I. Comment assurer le pain quotidien*, Courbevoie, Éditions JOCF, 1937. Les pages de l'ouvrage seront identiques aux pages de l'article, excepté quelques budgets, ajoutés dans l'ouvrage ainsi que cela est indiqué ci-dessous. Nous avons respecté la source première : l'article est reproduit ici tel quel, sans ajout des budgets ajoutés dans l'ouvrage (NDLR).

« À quoi rêvent les jeunes filles ? » demandait jadis le poète. La réponse est toujours la même : les jeunes filles rêvent au prince charmant. Les têtes folles voient la belle aventure, le cavalier servant plein d'attentions, qui les conduira au dancing et leur paiera le cinéma ; les autres, le compagnon de vie avec lequel on travaillera à édifier le foyer.

Sur l'un ou sur l'autre plan, on peut dire que l'avenir, pour la majorité des adolescentes, se concrétise sous les traits d'un jeune homme, parfois à peine plus âgé qu'elles, d'un jeune homme dont elles attendent qu'il leur consacre sa vie et tout le gain de son travail.

En échange, qu'apportent-elles ?

Si on ne les aide point à se le demander, maintes fois elles ne se poseront pas la question. « On se rencontre, on se plaît, on s'épouse », et les garçons ne se la poseront pas davantage, suivant en cela, les uns et les autres, la tradition dangereuse des « romans pour la jeunesse » au cours desquels tous les périls s'enchevêtrent avant le mariage, où la double visite à M. le Maire et à M. le Curé confère, en conclusion, une immunité définitive contre les soucis quotidiens.

Le problème, croirait-on, est de se marier, après quoi tout ira fatalement pour le mieux.

Ne reprochons rien à ces enfants ; les parents sont autrement coupables. Ils savent maintenant, eux, par leur propre et si souvent pénible expérience, combien il en peut coûter de n'être pas préparé au mariage, mais, absorbés par leurs tracasseries actuelles ils ont oublié l'angoisse des premiers débuts dans la vie conjugale, que tout n'y fut pas toujours sourires, et de quel prix – le bonheur de toute la famille parfois, et même des vies humaines ou des mutilations définitives – il a fallu payer le péché d'ignorance.

Le jeune homme fera sans doute comme son père : il peinera pour rapporter la paie hebdomadaire, mais rarement ses préoccupations iront au-delà. Dans les milieux populaires, contrairement à ce qui se passe dans la bourgeoisie, c'est à la femme qu'incombe presque toujours la responsabilité de l'équilibre budgétaire, c'est elle qui doit organiser, calculer, prévoir.

« Si on savait avant, disent certaines femmes, on ne se marierait jamais ! »

Elles le disent d'ailleurs sans en penser un traître mot : Si on savait « avant », on se marierait tout de même, fort heureusement. Mais on se marierait moins par coup de tête ou par coup de cœur ; on évaluerait d'abord et ses ressources morales et ses ressources matérielles ; on se demanderait si on est prête à assumer le grand bonheur, le lourd honneur, d'être une épouse digne de ce nom et, plus encore, une maman.

Il y a un juste milieu entre ce qu'un romancier célèbre appelle « La Peur de vivre » et le saut en aveugle dans n'importe quel mariage. Si le cœur parle (et

quelles tristes épousailles que celles où le cœur ne dirait pas son mot !) que ce soit en accord avec la raison.

Mais la raison, où est-elle, en la circonstance ?

Elle se résume, croyons-nous, en ceci :

Pour fonder un foyer avec des garanties de viabilité et de bonheur, il faut, auparavant, considérer le mariage sous deux aspects :

Ce qu'il exige matériellement.

Ce qu'il représente moralement.

Voici donc les différents points que nous sommes amenés à examiner :

1. Quel doit être le budget normal d'une famille ouvrière avant la venue du premier enfant, puis avec un enfant, avec deux enfants, etc. ?

2. Une fois établi ce budget moyen, il s'agit de se demander avec quoi le jeune couple y fera face. Est-il possible, dès avant le mariage, de réaliser quelques économies ? Il faut songer à la première installation.

Quelles dépenses doit-on envisager ?

Deux aspects donc, de cette deuxième question :

a) Le salaire actuel.

b) Les frais de mise en ménage.

De ceci découleront quelques conséquences. Puisqu'il est si difficile, à l'heure actuelle, de « boucler » avec le seul salaire du mari, le cas se présentera peut-être, hélas ! où la jeune femme, plus tard la jeune maman, sera dans la funeste mais inéluctable nécessité d'apporter son appoint au budget familial. Jeune fille, la prudence commandera donc de choisir un métier féminin qui n'éloigne pas trop du foyer. Nous voici par suite amenés à examiner au cours d'une deuxième partie :

1. Le travail de la femme hors du foyer.

2. Le travail à domicile.

3. L'orientation professionnelle.

Mais ce n'est pas tout :

Une jeune femme qui a un salaire suffisant mais ne sait en tirer parti, fait des dettes ou condamne les siens à une vie misérable.

D'autre part, en vue du foyer futur, le choix du métier doit être conditionné par des motifs autrement sérieux que le gain immédiat.

Il faut donc, pour le salaire que remettra plus tard le mari, pour le métier qu'on exerce et que peut-être on exercera, sous une forme ou sous une autre, apprendre à « s'en servir », il faut se préparer au mariage ; ni des économies, ni de la bonne volonté ne peuvent suffire.

Et voici donc une troisième partie au cours de laquelle il convient d'étudier :

1. Ce que les jeunes filles, à la veille de se marier, connaissent en fait de ménage et de tenue de la maison.
2. Les différents organismes formateurs actuellement à leur disposition.

La méthode la plus directe, la plus fertile en enseignements pour tout le monde, est bien, quand il s'agit de poser un problème aussi vaste que celui-ci, l'enquête. L'enquête, sous forme d'un questionnaire large, qui laisse libre champ à tous les désirs d'expansion.

Ces questionnaires ont été distribués par milliers dans toutes les Sections de la J.O.C.F. ; ils ont atteint les jeunes travailleuses de nombreuses professions, des grandes et des petites villes et de tous les points cardinaux de la France.

On voit, d'ores et déjà, par ce simple exposé, la grande force, l'indéniable vérité des pages qui vont suivre, on en voit aussi le côté faible. S'il y a pléthore de documentation sur certains points, d'autres ne sont, ici, que fragmentaires. Les compléter par des renseignements puisés à d'autres sources, si authentiques soient-elles, nous eût paru beaucoup plus une mutilation qu'un apport.

Ici, nous pouvons l'affirmer, tout comme l'an dernier dans les « *Révélation sur la santé des jeunes travailleuses* », pas un témoignage, pas un chiffre, pas un fait qui ne soient directs, et nous ajouterons, qui ne soient strictement vrais, car tout ce qui pouvait sembler douteux ou excessif a été l'objet d'un recouplement ou d'un contrôle.

Notons enfin – et ce n'est pas inutile à cette époque de fluctuations économiques – que les chiffres fournis dans ces pages avaient cours en juin 1936. À un an de distance, il est équitable de majorer de 30 à 35 % le coût de la vie ; ajoutons que bien des salaires féminins n'ont pas bénéficié d'une augmentation correspondante.

PREMIÈRE PARTIE : LA RONDE DES CHIFFRES

I. – Le budget dans la famille ouvrière

Voici donc, en vue du mariage de nos jeunes travailleuses, la première interrogation qui se posait : Comment s'organise-t-on dans les ménages ouvriers pour vivre avec ce que l'on gagne ?

Disons tout de suite la vérité, cette vérité presque toujours triste et parfois tragique que nous révèle l'enquête : la plupart du temps on ne s'organise pas du tout, on puise au petit bonheur dans le porte-monnaie jusqu'à ce qu'il soit vide, ensuite on achète à crédit, et, en dernière ressource, on se prive – sur la nourriture presque toujours – en attendant une nouvelle rentrée

d'argent. C'est parfois de l'incurie et de l'ignorance, c'est plus souvent l'impossibilité de faire mieux : les dettes initiales d'un mauvais départ sont à l'origine, ou une maladie, une longue période de chômage : quand on ne gagne durant les périodes prospères que juste de quoi vivre, il est évidemment impossible de surmonter « un coup dur », comme ils disent dans le peuple ; dès qu'on a mis le pied sur le sable mouvant des dettes, on ne fait que s'enliser de plus en plus.

Il y a eu les hauts salaires ?

C'est vrai pour certains, pas pour tous, mais il est également vrai que le coût de la vie a haussé presque immédiatement dans de telles proportions, qu'à aucun moment il n'a été possible de mettre sérieusement de l'argent de côté.

Accordons-le, il y a de nombreux cas où cette enquête nous révèle des déséquilibres fâcheux : un budget excessif de plaisirs divers, une lamentable sous-alimentation.

Ne jugeons pas..., aidons seulement les jeunes travailleuses d'aujourd'hui, épouses et mamans de demain, à voir clair, à comparer, à comprendre.

« L'avenir, écrit l'une d'elles, c'est au point de vue sentimental le mariage, au point de vue pratique la mise en ménage » ... Complétons cette heureuse formule : l'avenir, c'est au point de vue moral la fondation d'un foyer.

Ténèbres et Lumières d'un budget

a) Les familles ouvrières qui ne font pas leur budget.

Nous le disons plus haut : peu de familles ont un budget bien établi, soit par négligence, soit par impossibilité.

Notre expérience personnelle du monde des travailleurs, monde dans lequel nous avons si souvent pénétré en amies, et dont nous possédons la confiance, concorde pleinement avec la présente enquête : on achète au jour le jour ce dont on a besoin, on paie à la quinzaine ou au mois sur le salaire sans essayer d'équilibrer par avance recettes et dépenses. Quelques-uns notent simplement les dépenses une fois faites, peu s'inquiètent de les prévoir.

Une de nos enquêteuses signale :

« Je n'ai pas trouvé dans mon quartier une seule famille qui fasse son budget. Pour la nourriture, c'est assez facile à se rendre compte, mais pour le reste, il leur est impossible de dire approximativement combien elles dépensent pour ceci ou cela ⁷⁶. »

76. Céline Lhotte et Élisabeth Dupeyrat utilisent les guillemets pour bien signaler les extraits bruts qui proviennent des documents de la JOCF (NDLR).

D'autres dépensent tellement peu – selon ce qu'ils gagnent, les malheureux ! – qu'ils n'osent pas faire leur budget, et, ajoute une jeune enquêtrice, « on ne peut pas les forcer, on comprend trop leur pudeur, ils ont honte et n'osent pas le dire » !

Des cas de ce genre, joints à d'autres déficiences familiales, font qu'une grande partie de la classe laborieuse ne réalise aucune économie ; par suite les enfants vivent eux-mêmes au jour le jour et arrivent au mariage sans un sou devant eux.

Mais d'autres qui pourraient établir un budget et qui ne le font pas, soit par insouciance, soit pour d'autres raisons connues d'eux, dépensent beaucoup plus que s'ils étudiaient à l'avance leurs possibilités.

Sans budget, il est pratiquement impossible, quelle que soit la somme dont on dispose, de réaliser jamais la moindre économie.

« Une mère de famille, non habituée à faire son budget, est tout étonnée de constater combien elle dépense, et souvent inutilement, lorsque, sur le conseil de quelqu'un, elle se décide à le faire. Désormais elle prend la résolution de continuer chaque mois et d'équilibrer ses dépenses. »

C'est que les dettes sont proches quand on achète au fur et à mesure sans consulter ses ressources !

D'autres moyens d'achat sont également néfastes, l'achat « au carnet » par exemple, qui amène inévitablement des excès là où n'existe aucune formation ménagère.

« Dans une famille de sept enfants, on va à tour de rôle chercher des bouteilles de vin chez l'épicier, au carnet. À la fin de la semaine on est tout étonné de constater qu'on a bu 32 litres de vin ! »

b) *Celles qui font leur budget.*

Il est particulièrement intéressant et instructif d'examiner comment les familles ouvrières qui font un budget répartissent leurs dépenses.

Une constatation d'abord : sauf très peu d'exceptions, il y a lieu de noter que la somme affectée à la nourriture représente une moyenne très peu variable parmi les centaines de budgets qui sont entre nos mains. Budgets, nous l'avons indiqué, émanant tous du milieu ouvrier proprement dit.

Cette somme étonnera, pensons-nous, comme elle nous a étonnées nous-mêmes : elle oscille en effet de 120 à 125 fr. par semaine pour un ménage sans enfant. Certains même, descendent au-dessous de 100 fr. par semaine. Indiquons d'ailleurs que, pour ces derniers, presque toujours ces privations, volontaires ou non, se soldent par des notes de docteur et de pharmacien.

120 à 125 fr. par semaine pour deux personnes... Parce que d'aucuns nous ont dit : « Nous ne dépensons pas davantage », nous avons voulu

contrôler par une expérience personnelle. Nous l'avons tentée d'abord au Havre, ensuite dans la banlieue parisienne (où la vie est plus chère il est vrai que dans d'autres parties de la France).

Nous sommes deux femmes, qui ne mangeons ni l'une ni l'autre comme un homme, comme un manuel surtout ; nous ne buvons, la majeure partie du temps, que de l'eau, et il nous arrive plusieurs fois par semaine, de limiter notre repas du soir à un bol de café au lait ou à une tasse de thé avec pain et beurre. Eh bien ! expérience faite, il s'en faut d'environ 20 fr. que nous ne descendions à ce chiffre.

Chiffre moyen et non exceptionnel, nous insistons, puisqu'on trouve beaucoup plus modeste encore.

Ce ménage, par exemple, qui dépense 68 fr. par semaine pour sa nourriture. Mais ici, la contre-partie est sévère : 2 400 fr. au bout de l'année de médecin et de frais pharmaceutiques, soit une moyenne de 200 fr. par mois, 50 fr. par semaine ! 50 fr. de biftecks vaudraient certes mieux !

Mais d'autres budgets, également trop réduits pour la nourriture, signalent par ailleurs des dépenses excessives en distractions et habillement.

« Ménage sans enfants dépense tout son argent en vêtements et fantaisies diverses, et se prive sur la nourriture : il lui arrive de se partager un œuf ! »

En général d'ailleurs, s'il y a privation, c'est sur la nourriture, et ce, au détriment de la santé comme bien on pense.

Légendes alors, ces fameuses histoires de poulets, de bombances diverses dont une certaine littérature s'est plu à nous entretenir ?

Nous ne le croyons pas tout à fait ; réalités, mais réalités sans lendemain : on a touché quelque jour une somme d'argent qu'un peu enfantinement on s'est imaginé inépuisable..., on a contenté son envie un beau dimanche, et dès le lendemain lundi on a recommencé à « se serrer la ceinture ».

Les ouvriers mangent mieux que nous ? selon la formule courante. Non pas mieux et pas aussi régulièrement, mais il y a eu dans leur vie quelques jours mémorables où ils ont mangé beaucoup plus que nous, c'est tout.

Au reste et cette enquête le démontre surabondamment, même lorsque la nourriture est suffisante, elle est presque toujours mal comprise : pas assez de légumes verts ni de fruits, trop d'œufs, trop de légumes secs. Par ailleurs, et ici c'est heureux, on consomme beaucoup de sucre.

La différence d'une région à une autre région ? Il semblerait que dans le Midi l'alimentation serait notablement plus saine : davantage de lait et de légumes verts, moins d'œufs et de boissons.

*
* *

(Dans le volume complet de l'enquête, on trouvera ici une intéressante étude de budgets ouvriers établis en 1936.)⁷⁷

*
* * *

D'ailleurs, bien souvent, de deux ménagères disposant de sommes équivalentes, l'une bouclera son budget avec honneur, tandis que l'autre n'arrivera pas à en sortir. C'est qu'il y a ce qu'on peut appeler « la manière ». Celle-ci sait arranger le vestiaire, fait durer les vêtements ; elle en confectionne une grande partie, cuisine sainement et économiquement, et les enfants sont à bonne école. Celle-là achète du tout-fait ou du trop bon marché qui ne dure pas, ne sait ni entretenir ni confectionner ; il lui faut, plus fréquemment, du neuf. La nourriture est aussi plus dispendieuse et moins saine. D'un tel manque de formation chacun pâtit au foyer.

Suivant que la femme sera ou ne sera pas bonne ménagère, le budget pourra ou ne pourra pas s'équilibrer, mais, ceci, nous le verrons plus tard.

Retenons simplement, avant d'aller au-delà, que 12 à 15 000 francs par an (valeur 1936, c'est-à-dire 15 à 18 000 fr. valeur juin 1937) représentent le *strict minimum* acceptable pour le budget annuel d'un jeune ménage⁷⁸ ; nous sommes d'avis que les budgets moyens que nous avons cités d'après l'enquête sont insuffisants. Il semblerait donc téméraire de se meubler à crédit lors du mariage si l'on ne possède rien d'autre que l'intention de régler par mensualités au cours des premières années de vie commune.

C'est le mauvais départ, celui où, pour payer une dette, on est contraint d'en contracter une autre, et cela, jusqu'à l'inévitable catastrophe finale.

II. – La création du foyer

Nous venons de le voir : pour se marier avec quelques chances de bonheur, de lendemains sinon toujours paisibles, du moins à l'abri des soucis harcelants, deux facteurs seront nécessaires dans le domaine matériel. Tout

77. Il s'agit d'un renvoi aux pages suivantes : Céline LHOTTE et Élisabeth DUPEYRAT, *Préparation du futur foyer. I. Comment assurer le pain quotidien*, Courbevoie, Éditions JOCF, 1937, p. 13-20 (NDLR).

78. Ces chiffres résultent de l'étude des budgets signalée dans la note précédente (et non reproduite). Précisons aussi que « compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 15 000 anciens francs en 1936 est [...] le même que celui de 11 022,06 euros en 2017 ». Les « anciens francs » sont en vigueur jusqu'en 1960 (<https://www.insee.fr/fr/information/2417794>, consulté le 17 août 2018) (NDLR).

d'abord, être en mesure d'acquérir l'indispensable en fait de mobilier, de linge, d'ustensiles ménagers, ensuite, pour la jeune femme, bien non moins précieux, posséder la formation indispensable à son nouveau rôle de gardienne du foyer.

Examinons ici la première partie du problème.

Ce strict nécessaire pour l'entrée en ménage, quel sera-t-il ?

Si les jeunes mariés veulent éviter le garni et tous ses inconvénients, s'ils ne veulent pas se trouver au lendemain du mariage complètement démunis de tout, il faut que l'un ou l'autre ait songé d'avance à l'avenir, ou que les parents y aient songé pour eux. Il faut que la jeune travailleuse ait appris à préparer peu à peu son trousseau, à économiser chaque mois sur son salaire si elle en a la possibilité.

Si chacun des époux apportait seulement 2 ou 3 000 fr. d'épargne, cela permettrait, nous allons le voir, une entrée en ménage exempte de soucis immédiats, c'est-à-dire de quoi payer un loyer et meubler avec l'indispensable une chambre et une cuisine ⁷⁹.

Tels sont les chiffres moyens que nous révèle cette enquête. Ajoutons cependant que les réponses à cette question ont été particulièrement nombreuses et variées, fort dissemblables même parfois suivant la situation et les ambitions de chacune.

Nous disons donc environ 6 000 fr. (Toujours au taux juin 1936 ⁸⁰.) Cependant si la jeune fille s'est constitué peu à peu son trousseau, pièce par pièce, au cours des années précédentes, soit à l'aide de ses économies, soit à l'aide de primes, soit avec des cadeaux, 4 à 5 000 fr. peuvent suffire.

C'est une moyenne très raisonnable, étant bien entendu qu'il s'agit seulement de l'indispensable. Ni luxe, ni misère, le nécessaire immédiat ; suivant les ressources on pourra peut-être compléter par la suite.

a) *Dépenses indispensables pour se mettre en ménage.*

Voici, comptées assez largement pour les débuts, les dépenses d'entrée en ménage, basées sur une disponibilité de 6 000 francs.

79. Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 3 000 anciens francs en 1936 est le même que celui de 2 204,41 euros en 2017 (<https://www.insee.fr/fr/information/2417794> consulté le 17 août 2018) (NDLR).

80. Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 6 000 anciens francs en 1936 est le même que celui de 4 408,83 euros en 2017 (<https://www.insee.fr/fr/information/2417794> (consulté le 17 août 2018) (NDLR).

	FR.
Loyer (un trimestre payé d'avance)	400
Chambre	1 500
Literie	500
Cuisine complète	1 000
Trousseau (linge de corps et de maison) maximum	2 000
Vaisselle, verres, couverts	250
<i>Total:</i>	<i>5 650</i>

Il resterait donc environ 350 fr. sur les 6 000 fr. disponibles pour les petits « à-côtés ».

Mais précisons à l'aide d'un exemple. Voici une liste très détaillée et très raisonnable établie par une de nos enquêteuses.

Loyer (1^{er} trimestre)	400	Linge de maison	
Chambre		Six draps	450
Chambre (trois pièces)	2000	Quatre taies d'oreiller	60
Table de toilette complète	200	Une douzaine serviettes de toilette	100
Trois chaises	75	Une douzaine torchons	30
Cuisine		Deux nappes	30
Cuisinière	500	Une douzaine serviettes de table	60
Buffet cuisine	250	Deux douzaines mouchoirs	40
Table cuisine	90	Deux paires de rideaux	50
Batterie Cuisine	165	Une couverture de laine	90
Ustensiles divers	50	Une couverture de coton	45
Bassine galvanisée	5	Un couvre-pieds	100
Lessiveuse	25	Total	1055
Moulin à café	10	Linge personnel	
Quatre chaises	60	Huit chemises de jour	120
Cafetière	15	Huit pantalons	80
Toile cirée	20	Quatre chemises de nuit	80
Total cuisine	1210	Quatre combinaisons	80
Vaisselle		Quatre jersey de laine	60
Service vaisselle complet	150	Total	420
Douze fourchettes	20	Un crucifix pour la chambre	15
Douze cuillers	20	Divers (porte-manteaux, menus accessoires)	25
Douze couteaux	18	Total	40
Six verres	6	Ce qui donne au total	
Quatre bols	6		
Total	210		5 619

Le linge personnel est, ici, assez réduit, mais pour un début, si la jeune fille n'a pas eu la prévoyance ou la possibilité de se préparer un trousseau complet, cela peut aller.

Donc, nous basant sur une disponibilité de 6 000 fr., trousseau compris, ou de 4 500 fr. sans trousseau, voilà, nous semble-t-il, les frais raisonnables de premier établissement.

Attirons cependant l'attention sur ce fait : Ces 6 000 fr. qui constituent une bonne moyenne comme mise de début pour un ménage ouvrier seraient insuffisants s'il s'agissait d'un ménage d'employés tenus à plus de représentation extérieure ; il serait sage de compter alors 10 à 12 000 fr.

b) *Points de vue différents à propos du nécessaire.*

Inutile de dire que nos jeunes enquêteuses ne sont pas toujours tombées d'accord : les unes confondent volontiers nécessaire et superflu, les autres ne se rendent pas très exactement compte du strict nécessaire et se contentent, en outre, d'un matériel de camelote qui sera sans aucun doute hors d'usage sous peu de mois.

Il est aussi peu souhaitable d'acheter du trop bon marché, surtout quand il s'agit de meubles, que de se laisser aller à des dépenses exagérées, c'est pourquoi nous insistons sur cette moyenne de 6 000 fr. qui peut constituer de la part de chaque fiancé un apport de 3 000 fr., car, dit une jeune travailleuse, « quand la jeune fille aura fait tout ce qui dépend d'elle, elle devra à son tour exiger de son fiancé la situation qui lui permettra la fondation normale d'un foyer ».

Dans les cas heureux (et très exceptionnels !) où les jeunes époux apportent davantage, qu'ils ne se livrent point à des dépenses hors de propos : ils auront vite grand besoin d'une petite réserve.

Nous notions un manque d'équilibre quant à l'évaluation totale, elle se retrouve dans certains détails. Ainsi, une salle à manger de 2 700 fr. (inutile pour débiter) voisine avec une cuisinière d'occasion de 50 fr. ! Buffet et table de cuisine ne valent guère mieux, mais la chambre coûtera 2 500 fr., et il est question de doubles-rideaux, de services de table divers, d'une ménagère complète, etc. Du superflu au détriment du nécessaire !

Souvent aussi, exagération en quantité ou qualité pour le linge de corps ou de maison.

Six paires de drap *pur fil* à 150 fr. la paire ! Trois pyjamas en plus de six chemises de nuit !

Autre déséquilibre : linge bon marché, mais agrémenté de broderies chères : six chemises de nuit à 90 fr., une douzaine de chemises de jour à 150 fr., total : 240 fr., mais broderie du tout : 500 fr. !

Une jeune enquêtée fait porter l'excédent sur la vaisselle : trois douzaines d'assiettes plates, autant d'assiettes creuses, etc.

Et celle-ci note comme dépenses *indispensables* d'entrée en ménage :

Six douzaines de mouchoirs, deux douzaines de drap ! huit douzaines de serviettes de table, huit douzaines de serviettes de toilette, un service de table à 360 fr., etc.

Cette même jeune fille a reçu en cadeau de mariage des objets dont la liste défie tout bon sens et détient le record de l'inutilité :

Un fauteuil velours, un tableau, trois coupes ornement, une table « fantaisie », une pelle à gâteaux, un seau à biscuits, une lampe de chevet, un service à découper, un service à œufs, un service à liqueur, une coupe à fruits, un service à lunch, deux corbeilles à pain, un service à porto, une garniture de cheminée, une coiffeuse, un plat à hors-d'œuvre, un service à bière.

La condition sociale de cette jeune mariée n'est pas mentionnée, mais c'est assurément une jeune travailleuse, puisque l'enquête ne porte que dans le milieu du travail. Ouvrière ? Employée ? N'importe, pareille entrée en ménage ne se présente pas sous des augures bien rassurants ; même en souhaitant un peu plus que le nécessaire, ce qui est très naturel, on concevrait difficilement un plus bel assemblage d'inutilités.

Parfois également, les dépenses sont excessives pour le jour du mariage : une toilette de mariée : 500 fr., et la robe du lendemain (?) 250 fr.

Mais il faut le dire, ces cas sont la minorité, et ce qui ressort surtout de toutes ces pages venues des quatre coins de France, c'est un cri d'alarme de ces jeunes en face de l'avenir, de ces jeunes qui arrivent au mariage sans une épargne suffisante, et qui, trop souvent, doivent hésiter à fonder un foyer dans l'incertitude du lendemain.

À côté des quelques cas clairsemés de dépenses exagérées cités ci-dessus, beaucoup trop d'autres jeunes travailleuses, habituées chez elles à ce qu'il ne convient même pas d'appeler un minimum de confort, établissent un budget d'entrée en ménage n'atteignant pas la moitié de la somme qui nous paraît constituer la moyenne suffisante. Avec 2.000 ou 2.500 fr., ces malheureuses enfants pensent pouvoir se procurer tout ce qu'il leur faut pour débiter !

c) *Savoir prévoir dans la mesure du possible.*

Nous voyons donc qu'une jeune fille, en vue de son futur foyer, doit *pouvoir* et *savoir* économiser, si elle ne veut pas se trouver aux prises avec mille difficultés au lendemain de son mariage, et si elle souhaite vraiment avoir un intérieur à elle qui ne soit pas le vulgaire et louche meublé. Ces économies

dépendront évidemment de son salaire, de sa situation familiale et de son éducation ménagère. Un manque total d'argent au moment du mariage peut être une cause de retard et même de rupture. D'autres obstacles nous sont également signalés : la maladie, le chômage, l'insuffisance du salaire, les charges de famille (aînés de familles nombreuses dont le gain est nécessaire au foyer paternel).

L'avenir des jeunes travailleuses est fonction de tout cela : une unique question d'ordre matériel peut détourner des vies de leur cours naturel !

« Elle devait se marier au mois de janvier, mais faute d'économies, elle est obligée de renvoyer son mariage à plus tard... »

L'avenir..., cette maman le prévoyait bien qui, six mois avant le mariage de sa fille, et malgré une situation familiale précaire, lui laissa tout son salaire pour lui permettre d'acheter le nécessaire en vue de son futur foyer. La famille n'est pas riche, les enfants sont nombreux, la pauvre femme n'a jamais pu économiser un sou, mais elle ne veut pas que sa fille parte ainsi, et toute la maisonnée se prive un peu pour elle.

L'avons-nous souvent entendue cette phrase, dans la bouche de nos humbles mamans de la Cité aux Toits-Rouges : « Je suis entrée en ménage sans rien, c'est trop dur, je ne veux pas que mes filles passent par où j'ai passé ! »

d) *Les imprévoyantes.*

Mais toutes, mamans ou jeunes travailleuses, ne pensent pas ainsi ; on se marie au petit bonheur, on fait confiance à l'avenir inconnu qui s'annonce à vingt ans sous des couleurs d'apothéose, et... c'est le réveil terrible aux prises avec la misère, le surmenage, la maladie, les discordes, et souvent hélas ! la désunion complète du ménage.

« Ils se sont mariés sans rien. Un enfant est arrivé, ce fut la misère ! »

« Mariés sans le strict nécessaire. Naissances successives. Ont été obligés de se séparer des enfants, ne pouvant subvenir à leurs besoins. »

« Un jeune ménage n'ayant pas de quoi payer le premier trimestre d'un loyer en appartement vide, s'est mis en garni. Ils vivent misérablement et sont destinés à n'en jamais sortir, car les enfants sont arrivés. Avant leur mariage, l'un et l'autre avaient pas mal d'argent de poche, mais ils n'ont fait aucune économie. »

L'imprévoyance pousse parfois à des tromperies qui ne seront pas pardonnées :

« Le jeune homme a fait croire que les meubles étaient à lui (en garni). Il l'avoue après le mariage. Elle n'a plus aucune confiance en son mari. »

D'autres, n'ayant pas de quoi se mettre chez eux ; et ne voulant pas du garni, restent dans l'une des familles du jeune ménage, mais ce n'est pas sans danger :

« Ils s'installèrent « provisoirement » chez la mère de la jeune femme. Disputes, mésententes. Divorce au bout de huit mois par la faute des belles-familles. »

e) *Les achats à crédit.*

Cette tentation de l'immédiat, c'est la plaie qui ronge tant de foyers, et leur enlève tout moyen d'économie.

Pour se monter d'un seul coup sans donner beaucoup d'argent, on achète à crédit. Les mensualités à payer paraissent peu de chose ; ainsi on pourra jouir tout de suite de l'installation rêvée...

« Un jeune ménage a pris une chambre de 7 000 fr. à crédit. Après six ans, ils n'ont pas pu la payer, et le vendeur la leur reprend. »

« Un jeune ménage qui avait tout pris à crédit, même le linge, a été obligé, au bout de quelques mois, de porter au Mont-de-Piété jusqu'aux trois draps non payés qu'ils avaient en se mariant. »

« Un jeune ménage s'installa dans des meubles à crédit. Il voulait payer chaque mois par acompte, mais la naissance d'un premier enfant vint rendre ce paiement très difficile, et une deuxième naissance le rendit impossible. Au bout de quelque temps, on est venu saisir les meubles, ne laissant qu'un lit, une table, et un fourneau. Il n'y avait plus de chaises, on s'asseyait sur des caisses ! »

Lamentables exemples de ce que peut entraîner la tentation de l'immédiat, quand on ne tient pas compte de tous ces aléas imprévisibles qui viennent contrarier la régularité des paiements.

Combien plus raisonnables ceux-ci :

« Pour commencer, ils se sont contentés du strict nécessaire, n'achetant au comptant que l'indispensable. Ils sont ainsi restés pendant deux ans et demi, en s'efforçant d'économiser. Ensuite ils ont achevé de se monter complètement avec les économies qu'ils avaient faites. »

La création d'un foyer demande beaucoup d'amour, beaucoup de prévoyance et une grosse part d'abnégation. C'est en tissant son nid brin par brin, en peinant pour le tisser, que l'on s'y attache plus étroitement. Les petites privations que la jeune fille se sera imposées en vue de son futur mariage, ces économies qui paraissent peu de chose, mais dont la valeur est centuplée par le sacrifice, formeront la première pierre de l'édifice familial.

Il s'agit donc maintenant de savoir dans quelle mesure la jeune travailleuse pourra préparer cet avenir, quelles sont ses possibilités d'épargne, et par suite, quels sont ses devoirs immédiats vis-à-vis de sa famille. C'est ce que le chapitre suivant va nous dire.

(*À suivre.*)⁸¹

Céline LHOTTE et Élisabeth DUPEYRAT

81. Les articles suivants de Céline Lhotte et Elisabeth Dupeyrat sont : « Une enquête de la JOCF. La préparation du futur foyer de la jeune travailleuse (suite) [III. Sur la préparation au mariage] », *Dossiers de l'Action Populaire*, n° 390, 15 août 1937 ; « Une enquête de la JOCF. La préparation du futur foyer de la jeune travailleuse (suite) [Deuxième partie. Le travail, ce maître] », *Dossiers de l'Action Populaire*, n° 391, 15 septembre 1937 ; « Une enquête de la JOCF. La préparation du futur foyer de la jeune travailleuse (fin) [Troisième partie. La gardienne du foyer] », *Dossiers de l'Action Populaire*, n° 392, 15 octobre 1937.